BIBLIOTHECA S. J.
Maison Saint-Augustin
ENGHIEN

C 283

bibliothèque de la faculté de théologie
Les Fontaines Chantilly (Oise)

BIBLIOTHEQUE
"Les Fontaines"
S J
60 - CHANTILLY

D98

SUR LA DESTRUCTION DES *JESUITES* EN FRANCE.

SUR LA DESTRUCTION DES *JESUITES* EN FRANCE.

Par un AUTEUR *désintéressé.*
d'Alembert

Incorruptam fidem professis,
Nec amore quisquam, & sine odio dicendus est.

Quiconque fait vœu de dire la vérité, doit être sourd à l'amitié comme à la haine.

Tacite, Hist. ch. 1.

M. DCC. LXV.

A M. * * *,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE * * *.

Souffrez, monsieur, qu'un citoyen inconnu, mais zélé, historien impartial de la destruction des Jésuites, rende un hommage public au patriotisme vraiment philosophique que vous avez montré dans cette affaire. En excitant contre la société *le zèle des magistrats, vous n'avez pas négligé de fixer leur attention éclairée sur tous les hommes qui auraient avec cette société ultramontaine certains*

traits de reſſemblance, & qui, vétus de noir, de gris ou de blanc, reconnaitraient comme elle au ſein de la France une autre patrie & un autre ſouverain.

Vous n'avez pas moins montré de lumiéres en dénonçant aux ſages dépoſitaires des loix tous les hommes de parti quels qu'ils puiſſent être, tous les fanatiques quelque livrée qu'ils portent, ſoit qu'ils invoquent François de Paris *ou* François de Borgia, *ſoit qu'ils ſoutiennent les* décrets prédéterminans, *ou les* ſecours congrus.

Si l'auteur de cet écrit eût été à portée de vous demander vos conſeils, ſon ouvrage y eût ſans doute beaucoup gagné. Puiſſiez-

vous, tel qu'il eſt, lui accorder votre ſuffrage & le recevoir comme une faible marque de la reconnaiſſance que vous doivent la religion, l'état, la philoſophie & les lettres.

AVERTISSEMENT.

LEs différentes brochures qui ont été publiées sur l'affaire des Jésuites (on en excepte, comme on le doit, les requisitoires des magistrats) respirent l'animosité & le fanatisme dans ceux qui ont entrepris ou d'attaquer ou de défendre la société. On peut dire de ces écrivains ce que *Tacite* disait des historiens de son tems ; *neutris cura posteritatis, inter infensos vel obnoxios ; les uns & les autres, ulcérés ou vendus, ont oublié la postérité.* Comme l'auteur de l'écrit suivant fait profession d'une assez grande indifférence pour les querelles de cette espèce, il n'a pas eu de violence à se faire pour dire la

vérité (autant du moins qu'il a été à portée de la connaître) sur les causes & les circonstances de ce singulier événement ; s'il l'a quelquefois dite avec force, il se flatte au moins de l'avoir dite sans fiel, & il espère que par-là son ouvrage pourra ne pas déplaire à ceux qui comme lui sont dégagés de tout esprit de parti & d'intérêt. Il a même attendu, pour mettre cet écrit au jour, que les têtes ne fussent plus échauffées sur ce qui en fait l'objet ; il y perdra sans doute quelques lecteurs ; mais la vérité y gagnera, ou du moins n'y perdra pas.

Les faits qu'on raporte ici sont pour la plûpart très-connus en France ; ils le sont moins des étrangers, pour qui on s'est proposé d'écrire aussi-bien que pour

les Français. Les réflexions qu'on a jointes au récit hiſtorique pourront être utiles aux uns & aux autres, & peut-être plus encore aux Français qu'aux étrangers.

SUR LA DESTRUCTION DES JESUITES EN FRANCE.

LE milieu du siécle où nous vivons parait destiné à faire époque, non-seulement dans l'histoire de l'esprit humain, par la révolution qui semble se préparer dans nos idées, mais encore dans l'histoire des états & des empires, par les événemens extraordinaires dont nous avons coup sur coup été témoins. En moins de huit ans nous avons vû la terre ébranlée, engloutir

une partie du Portugal, de l'Eſpagne, de l'Afrique, & de la Hongrie, & effrayer par ſes ſecouſſes pluſieurs autres nations; la guerre allumée de Lisbonne à Petersbourg pour quelques terrains preſque incultes de l'Amérique ſeptentrionale; le ſyſtême de l'Europe changeant bruſquement de face au bout de deux ſiécles par l'union étroite & ineſpérée des maiſons de France & d'Autriche; les ſuites de cette union, toutes contraires à ce qu'il était naturel d'en attendre; le roi de Pruſſe réſiſtant ſeul à cinq puiſſances formidables liguées contre lui, & ſortant du ſein de la tempête victorieux & couvert de gloire; un empereur précipité de ſon trône; le roi de Portugal aſſaſſiné; la France, épouvantée par un attentat ſem-

blable, & tremblante pour les jours les plus précieux ; les Jéſuites enfin, ces hommes qu'on croyait ſi puiſſans, ſi affermis, ſi redoutables, chaſſés du premier de ces deux royaumes & détruits dans le ſecond. Ce dernier événement, qui n'eſt, à coup ſûr, ni le plus funeſte, ni le plus grand de tous ceux que nous venons de retracer, n'eſt peut-être ni le moins ſurprenant, ni le moins ſuſceptible de réflexions. C'eſt aux philoſophes à le voir tel qu'il eſt, à le montrer tel qu'il eſt à la poſterité, à faire connaître aux ſages de toutes les nations, comment les paſſions & la haine ont ſervi, ſans le ſavoir, la raiſon & la juſtice dans cette cataſtrophe inattendüe.

Pour s'expliquer avec impartialité ſur la deſtruction des Jéſuites

en France, l'objet de cet écrit, il faut reprendre les choſes de très-haut, remonter juſqu'à l'origine de cette ſociété fameuſe, expoſer ſous un même point de vüe les obſtacles qu'on lui a opoſés, les progrès qu'elles a faits, les coups qu'elle a portés & reçus, enfin les cauſes aparentes & ſecrettes, qui l'ont amenée ſur le bord du précipice, & qui ont fini par l'y jetter.

Il y a un peu plus de 200. ans que la ſociété des Jéſuites a pris naiſſance. Son fondateur fut un gentilhomme Eſpagnol, qui ayant eu la cervelle échauffée par des romans de chevalerie, & enſuite par des livres de dévotion, ſe mit en tête d'être le Don Quichotte de la Vierge (*a*),

(*a*) Voyez les écrivains Jéſuites de la vie de *St. Ignace*.

d'aller prêcher aux infidèles la religion chrétienne qu'il ne savait guéres, & de s'associer pour cela avec les avanturiers qui voudraient bien se joindre à lui.

On doit s'étonner sans doute, qu'un ordre devenu si puissant & si célèbre, ait eu pour instituteur un pareil homme. Cet instituteur fut pourtant assez avisé, pour ne vouloir pas entrer dans l'ordre des Théatins, qu'un cardinal, devenu Pape quelques années après, venait d'établir un peu avant que les Jésuites commençassent à paraître. *Ignace*, malgré toutes les opositions que la société naissante éprouvait, aima mieux être législateur d'un institut que de s'assujettir à des loix qui ne fussent pas les siennes. Il semble qu'il prévit dès-lors la future grandeur de son ordre,

& le peu de fortune que l'autre devait faire, quoique deſtiné à être de nos jours le berceau d'un pieux prélat, élevé du ſein de cet ordre (par une providence impénetrable) aux premières dignités de l'état & de l'égliſe. (*b*)

Ignace eut encore l'eſprit de ſentir, qu'une ſociété qui faiſait profeſſion particulière de dévouement au St. ſiége, trouverait infailliblement de l'apui auprès du chef de l'égliſe Romaine, & par ce moyen chez les princes catholiques, ſes enfans chéris & fidèles; & qu'ainſi cette ſociété triompherait à la longue des obſtacles paſſagers qu'elle pouvait rencontrer dans ſon origine. C'eſt dans cette vüe qu'il lui donna ces

(*b*) Le père Boyer théatin, enſuite évêque de Mirepoix, & depuis précepteur des enfans de France.

fameuſes conſtitutions, perfectionnées depuis, & toujours ſur le même plan, par deux ſucceſſeurs bien ſupérieurs à *Ignace*, par les deux généraux *Lainez* & *Aquaviva*, ſi célèbres dans les annales jéſuitiques ; ce dernier ſurtout, intriguant, adroit, & plein de grandes vuës, fut par toutes ces raiſons très propre au gouvernement d'une ſociété ambitieuſe ; elle lui eſt redevable plus qu'à tout autre, de ce régime ſi bien conçu & ſi ſage, qu'on peut apeller le chef-d'œuvre de l'induſtrie humaine en fait de politique, & qui a contribué pendant deux cent ans à l'agrandiſſement & à la gloire de cet ordre. Le même régime, il eſt vrai, a fini par être la cauſe ou le motif de la deſtruction des Jéſuites en France ; mais tel eſt le ſort de

toutes les grandeurs & de toutes les puiſſances humaines ; il eſt dans leur nature de dépérir & de s'éteindre quand elles ſont arrivées à un certain degré d'accroiſſement & d'éclat. L'empire des Aſſyriens, celui des Perſes, l'empire Romain même, ont diſparu, préciſément parce qu'ils étaient devenus trop vaſtes & trop puiſſans. Ces exemples doivent conſoler les Jéſuites, s'il eſt poſſible que l'orgueil jéſuitique ſe conſole.

On ne peut mieux comparer cette ſociété, partout entourée d'ennemis, & partout triomphante l'eſpace de deux ſiécles, qu'aux marais de la Hollande, cultivés par un travail opiniâtre, aſſiégés par la mer qui menace à chaque inſtant de les engloutir, & ſans ceſſe opoſant leurs digues à cet élément deſtructeur. Qu'on

perce la digue en un ſeul endroit, la Hollande ſera ſubmergée après tant de ſiécles, de travaux & de vigilance. C'eſt auſſi ce qui eſt arrivé à la ſociété; ſes ennemis ont enfin trouvé l'endroit faible, & percé la digue; mais ceux qui l'avaient conſtruite avec tant de ſoins & de patience, ceux qui ont enſuite veillé ſi longtems à ſa conſervation, ceux qui ont cultivé avec tant de ſuccès le terrain que protégeait cette digue, n'en méritent pas moins d'éloges.

A peine la *compagnie de Jéſus* (car c'eſt le nom qu'elle avait pris) commença-t-elle à ſe montrer en France, qu'elle eſſuya des difficultés ſans nombre pour s'y établir. Les univerſités ſurtout firent les plus grands efforts pour écarter ces nouveaux venus; il eſt difficile de décider, ſi cette

opoſition fait l'éloge ou la condamnation des Jéſuites qui l'éprouvèrent. Ils s'annonçaient pour enſeigner gratuitement ; ils comptaient déja parmi eux des hommes ſavans & célèbres, ſupérieurs peut-être à ceux dont les univerſités pouvaient ſe glorifier ; l'intérêt & la vanité pouvaient donc ſuffire à leurs adverſaires, au moins dans ces premiers momens, pour chercher à les exclure. On ſe rapelle les contradictions ſemblables que les ordres mendians eſſuyèrent de ces mêmes univerſités quand ils voulurent s'y introduire ; contradictions fondées à peu près ſur les mêmes motifs, & qui n'ont ceſſé que par l'état où ſont tombés ces ordres devenus incapables d'exciter l'envie.

D'un autre côté, il eſt très

vraiſemblable que la ſociété, fière de l'apui qu'elle trouvait parmi tant d'orages, fourniſſait des armes à ſes adverſaires en les bravant ; elle ſemblait s'annoncer dès-lors avec cet eſprit d'invaſion qu'elle n'a que trop montré depuis, mais qu'elle a eu ſoin de couvrir dans tous les tems du maſque de la religion & du zèle pour le ſalut des ames. Ce déſir de s'étendre & de dominer perçait déja de toutes parts ; elle s'inſinuait dans la confiance de pluſieurs ſouverains ; elle cabalait chez quelques autres : Elle ſe rendait redoutable aux évêques par la dépendance qu'elle affectait de la ſeule cour de Rome ; enfin plus elle s'agrandiſſait, plus elle ſemblait juſtifier par ſon crédit & ſes intrigues l'acharnement de ſes ennemis contr'elle. *Gou-*

verner *l'univers*, non par la force, mais *par la religion* ; telle parait avoir été la devise de cette société dès son origine ; devise qu'elle a laissé voir davantage à mesure que son existence & son autorité se sont accrues.

Jamais elle n'a perdu de vuë, ni cet objet, ni le moyen (aussi doux qu'efficace) qu'elle devait employer pour y parvenir. Elle est peut-être la seule de toutes les compagnies, comme la maison d'Autriche la seule de toutes les puissances de l'Europe, qui ait eu une politique uniforme & constante ; avantage inestimable pour les corps & les maisons souveraines. Les particuliers ne font que passer, & sont assujettis dans ce court intervalle à un petit cercle d'événemens qui ne leur permettent guères d'avoir

de ſyſtême immuable. Les corps & les grandes maiſons ſubſiſtent longtems ; & s'ils ſuivent toujours les mêmes projets, la ſcène du monde qui change ſans ceſſe amène enfin tôt ou tard des circonſtances favorables à leurs vuës. Il faut, quand on s'eſt déclaré leur ennemi, ou les anéantir abſolument, ou finir par être leur victime ; tant qu'il leur reſte un ſouffle, ils ne ceſſent pas d'être redoutables. *Vous avez tiré l'épée contre les Jéſuites*, diſait un homme d'eſprit à un philoſophe ; *hé bien, jettez le fourreau au feu.* Mais les particuliers, quelque nombreux & quelque animés qu'ils ſoient, ont bien peu de force contre un corps ; auſſi les Jéſuites ſi décriés, ſi attaqués, ſi déteſtés, ſubſiſteraient peut-être encore avec plus d'éclat que

jamais, s'ils n'avaient eu pour ennemis irréconciliables d'autres corps toujours subsistans comme eux, & aussi constamment occupés du projet de les exterminer, qu'ils l'ont été de celui de s'agrandir.

La manière dont cette société s'est établie dans les lieux où elle a trouvé le moins de résistance, décèle bien le projet que nous lui avons attribué, *de gouverner les hommes*, & de faire servir *la religion* à ce dessein. C'est par-là que les Jésuites ont acquis dans le Paraguai une autorité monarchique, fondée, dit-on, sur la seule persuasion & sur la douceur de leur gouvernement; souverains dans ce vaste pays, ils y rendent heureux, à ce qu'on assure, les peuples qui leur obéissent, & qu'ils sont venus à bout de

de se soumettre sans employer la violence ; le soin avec lequel ils écartent les étrangers, empêche de connaître les détails de cette singulière administration ; mais le peu qu'on en a découvert en fait l'éloge, & ferait peut-être désirer, si les rélations sont fidèles, que tant d'autres contrées barbares où les peuples sont oprimés & malheureux, eussent eu, ainsi que le Paraguai, des jésuites pour apôtres & pour maîtres. S'ils avaient trouvé en Europe aussi peu d'obstacles à leur domination, que dans cette vaste contrée de l'Amérique, il est à croire qu'ils y domineraient aujourd'hui avec le même empire : La France, & les états où la philosophie a pénétré pour le bonheur des hommes, y eussent sans doute beau-

coup perdu ; mais quelques autres nations peut-être n'en auraient pas été plus à plaindre. Le peuple ne connait qu'une seule chose, les besoins de la nature, & la nécessité de les satisfaire ; dès qu'il est par sa situation à l'abri de la misère & de la souffrance, il est content & heureux ; la liberté est un bien qui n'est pas fait pour lui, dont il ignore l'avantage, & qu'il ne possède guères que pour en abuser à son propre préjudice ; c'est un enfant qui tombe & se brise dès qu'on le laisse marcher seul, & qui ne se relève que pour battre sa gouvernante ; il faut le bien nourir, l'occuper sans l'écraser, & le conduire sans lui laisser trop voir ses chaînes ; *voilà*, dit-on, *ce que les Jésuites font au Paraguai ;*

voilà probablement ce qu'ils auraient fait partout ailleurs, ſi on avait voulu le permettre. Mais en Europe, où on avait déja tant de maîtres, on n'a pas jugé à propos d'en ſouffrir de nouveaux ; cette réſiſtance ſi naturelle a irrité les Jéſuites, & les a rendu méchans ; ils ont fait éprouver aux nations qui refuſaient leur joug, tous les maux que ces nations cherchaient à leur faire ; utiles & reſpectés au Paraguai, où ils ne trouvaient que docilité & douceur, ils ſont devenus dangereux & turbulens en Europe, où ils ont rencontré des diſpoſitions un peu différentes ; & ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on a dit, que puiſqu'ils faiſaient tant de bien dans un coin de l'Amérique, & tant de mal ailleurs, il falait donc les envoyer tous

dans le seul endroit où ils n'étaient pas nuisibles, & en purger le reste de la terre.

Revenons à la France, ou plutôt à l'histoire de l'établissement de la société dans ce royaume. Déja les Jésuites, soutenus par la protection des papes & par celle des rois, avaient réussi, malgré la résistance des universités, à obtenir de très grands avantages, à fonder plusieurs maisons, à élever enfin dans Paris même un collège, regardé par les autres avec envie: l'établissement de ce collège avait éprouvé plusieurs assauts à différentes reprises; d'abord *Etienne Pasquier*, si connu par son esprit satyrique, & plusieurs années après *Antoine Arnauld*, père du docteur, avaient successivement prononcé contre les Jésuites ces plai-

doyers fameux, où quelques vérités se trouvent jointes à beaucoup de déclamations; la société, victorieuse dans ces deux procès, avait obtenu par provision la liberté de continuer ses leçons; l'université de Paris fut obligée de le souffrir, & se crut encore trop heureuse de n'être pas contrainte à admettre dans son sein ces hommes ambitieux & remuans, qui bientôt se seraient emparés du pouvoir; peut-être même n'a-t-elle échapé à ce joug, que parce que les Jésuites ont dédaigné de le lui faire porter; vraisemblablement ils se sentaient assez forts pour élever avec succès autel contre autel; & leur vanité, flattée de faire bande à part, nourrissait dès-lors l'espérance qu'elle n'a que trop réalisée, d'enlever aux universités l'é-

ducation de la plus brillante nobleſſe du royaume.

Au milieu de cette guerre des univerſités & des parlemens contre les Jéſuites, l'aſſaſſinat de *Henri IV.* par *Jean Chatel*, écolier de ces pères, fut comme le ſignal d'un nouvel orage contr'eux, & fit éclater la foudre qui roulait depuis longtems ſur leurs têtes. Le jéſuite *Guignard*, convaincu d'avoir compoſé dans le tems de la ligue des manuſcrits favorables au régicide, & de les avoir gardés après l'amniſtie, périt du dernier ſuplice ; & les parlemens qui depuis longtems voyaient de mauvais œil ces uſurpateurs, & qui ne cherchaient qu'une occaſion favorable pour s'en défaire, les bannirent du royaume comme *une ſociété déteſtable & diaboli-*

que, corruptrice de la jeuneſſe, & ennemie du roi & de l'état; c'étaient les termes de l'arrêt.

Il eſt malheureuſement trop certain (& l'hiſtoire de ces tems affreux en fournit d'affligeantes preuves) que les maximes qu'on reprochait à *Guignard* & aux Jéſuites ſur le meurtre des rois, étaient alors celles de tous les ordres religieux, & de preſque tous les eccléſiaſtiques. *Henri III.* avait été aſſaſſiné par un fanatique de l'ordre des Jacobins; leur prieur *Bourgoin* venait d'être écartelé pour cette doctrine; un chartreux nommé *Ouin* avait attenté à la vie de *Henri IV*; cette abominable théologie était celle des chefs de la ligue, parmi leſquels on comptait des curés & des évêques; c'était même, ſi on oſe le dire, celle d'u-

ne grande partie de la nation, que le fanatiſme avait renduë imbécille & furieuſe. Le crime de la ſocieté était donc celui de beaucoup d'autres. Mais l'acharnement de la cour de Rome contre *Henri IV*, la profeſſion particulière que faiſaient les Jéſuites de dévouement à cette cour ambitieuſe, enfin la confiance que le roi leur avait marquée en leur permettant l'inſtruction de la jeuneſſe; tous ces motifs, fortifiés par la juſte haine que leur ambition avait excitée, les faiſaient juger avec raiſon plus dangereux & plus coupables. Jamais on n'a reproché aux Jacobins *Bourgoin* & *Clément* leurs confrères aſſaſſins, comme on a reproché aux Jéſuites *Chatel* leur écolier & *Guignard* leur camarade; c'eſt que les Jacobins ſont

peu redoutés, & que les Jésuites étaient craints & odieux.

Dans leur desastre presque général, deux parlemens les avaient conservés, ceux de Bordeaux & de Toulouse ; d'ailleurs, en les bannissant du reste du royaume, on n'avait ni aliéné ni dénaturé leurs biens ; les magistrats qui les avaient proscrits, avaient fait cette grande faute ; ces pères qui avaient encore un coin de la France pour asyle, profitèrent du peu de souffle qui leur restait pour préparer leur résurrection ; ils joignirent à leurs intrigues au dedans du royaume l'apui de plusieurs souverains, & surtout de la cour de Rome que *Henri IV.* craignait de mécontenter ; & malgré les justes remontrances des parlemens, ils obtinrent leur retour peu d'années après

qu'ils avaient été bannis. *Henri IV.* fit beaucoup plus pour eux ; soit qu'ils eussent trouvé moyen de se rendre agréables à ce prince, soit qu'il espérât trouver en eux plus de facilité pour accorder avec ses amours la nouvelle religion qu'il professait, soit enfin, ce qui est plus vraisemblable, que ce grand & malheureux roi, tant de fois assassiné, & toujours en danger de l'être, craignit & voulut ménager ces renards accusés d'avoir des tigres à leurs ordres, il leur donna en France des établissemens considérables, entr'autres le magnifique collège de la Flèche, où il voulut que son cœur fût porté après sa mort ; enfin, comme pour les intéresser plus particuliérement à sa conservation, au milieu des bruits qui couraient contr'eux, il prit

un jésuite pour confesseur. On prétend qu'il en usa ainsi pour avoir dans sa cour même & auprès de lui, un ôtage qui lui répondît de cette société suspecte & dangereuse ; on ajoûte que les Jésuites n'avaient été rapellés qu'à condition de donner cet ôtage ; si la chose est vraie, il faut avouer qu'ils ont sû en habiles gens faire servir à leur grandeur une loi humiliante en elle-même, & profiter adroitement, pour augmenter leur crédit, de la défiance & de la crainte qu'ils avaient inspirée.

Louïs XIII. qui régna après *Henri IV.*, ou plutôt *Richelieu* qui régna sous son nom, continua de favoriser les Jésuites ; il pensait que leur zèle & leur conduite régulière serviraient tout à la fois d'exemple & de frein au

clergé ; & que la permiſſion d'enſeigner qu'on leur accordait, & dont ils s'acquittaient avec ſuccès, ſerait pour les univerſités un objet d'émulation.

Ce grand miniſtre ne ſe trompait pas. On ne peut diſconvenir que les Jéſuites, & ſurtout ceux de France, n'ayent produit un grand nombre d'ouvrages utiles pour faciliter aux jeunes gens l'étude des lettres ; ouvrages dont les univerſités mêmes ont profité pour en produire à leur tour de ſemblables, & peut-être de meilleurs encore ; les uns & les autres ſont connus ; & le public impartial leur a fait l'accueil favorable qu'ils méritaient.

Ajoûtons (car il faut être juſte) qu'aucune ſociété religieuſe, ſans exception, ne peut ſe glorifier d'un auſſi grand nombre d'hom-

mes célèbres dans les sciences & dans les lettres. Les mendians, même dans le tems de leur plus grand éclat, n'ont été que des scholastiques, les Bénédictins que des compilateurs, les autres moines que des ignorans (*a*). Les Jésuites se sont exercés avec succès dans tous les genres, éloquence, histoire, antiquités, géométrie, littérature profonde & agréable ; il n'est presqu'aucune classe d'écrivains où elle ne compte des hommes du premier mérite ; elle a même eu jusqu'à de bons écrivains Français, avantage dont aucun autre ordre ne peut se glorifier ; c'est que la société des gens du monde est né-

(*a*) On parle ici en général, car on convient qu'il s'est trouvé, & qu'il se trouve encore dans les autres ordres quelques hommes de mérite.

ceſſaire pour bien écrire dans ſa langue, & que les Jéſuites par la nature de leurs fonctions ont été plus répandus dans le monde que les autres.

On aſſure que le feu cardinal *Paſſionei*, qui déteſtait ces pères (en quoi il pouvait avoir de bonnes raiſons) pouſſait la haine contr'eux juſqu'au point de n'admettre dans ſa belle & nombreuſe bibliothèque aucun écrivain de la ſociété ; j'en ſuis fâché pour la bibliothèque & pour le maître ; l'une y perdait beaucoup de bons livres ; & l'autre, ſi philoſophe d'ailleurs à ce qu'on aſſure, ne

(*b*) On ſait par une voye très reſpectable & très ſûre, que ce *père de l'égliſe* était il y a quelques mois à Petersbourg, où il écrivait, pour avoir du pain, des panégyriques à une grande princeſſe, qui fait de ſes éloges le

l'était guère à cet égard. Si quelque chose doit consoler les Jésuites, c'est que ce même cardinal, ennemi si juré de tous leurs ouvrages, avait eu le malheur d'accueillir & de louër les rapsodies de cet *Abraham Chaumeix*, dont le nom même est devenu ridicule, & qui est aujourd'hui remis à sa place, après avoir été cité & célébré comme une manière de père de l'église. (*b*)

La société doit à la forme de son institut (si décriée à d'autres égards) cette variété de talens qui la distinguent. Elle n'en re-

même cas que de ses écrits. Il ne manquait plus à la honte de ceux qui l'ont mis en œuvre, que de le laisser, comme ils font, dans la misère, & obligé d'aller mendier à six cent lieues sa subsistance avec avilissement.

jette d'aucune eſpèce, & ne demande point d'autre condition pour être admis parmi ſes membres, que de pouvoir être utile ; pour engager ſa liberté, il faut payer partout, juſques chez les mendians ; les Jéſuites ne connaiſſent point ce vil intérêt, ils acquiérent avec plaiſir & gratuitement tout ſujet dont ils eſpèrent tirer parti ; perſonne n'eſt inutile chez eux ; ceux dont ils attendent le moins, ils en font, ſelon leur propre expreſſion, *des miſſionnaires* pour les villages, ou *des martyrs* pour les Indes. Ils n'ont pas même dédaigné de très grands ſeigneurs, aſſez peu dignes du nom qu'ils portaient pour ſe faire Jéſuites, comme un *Charles de Lorraine* & pluſieurs autres ; leur nom a ſervi du moins de décoration à l'ordre, s'il n'a

pu y être bon à autre choſe ; on pourrait les apeller les *honoraires* de la ſociété.

Deux autres raiſons ſemblent avoir contribué à donner aux Jéſuites ſur tous les autres ordres l'avantage d'un plus grand nombre d'hommes eſtimables par leurs talens & leurs ouvrages ; la première c'eſt la durée du noviciat, & la loi qui ne permet pas de ſe lier par les derniers vœux avant trente-trois ans ; les ſupérieurs ont plus de tems pour connoître les ſujets, pour les juger, & pour les tourner vers l'objet auquel ils ſont le plus propres ; ces ſujets d'ailleurs, engagés dans un âge mûr, après une longue épreuve & tout le tems néceſſaire pour la réflexion, ſont moins expoſés au dégoût & au repentir, plus attachés à

la compagnie, & plus disposés à employer leurs talens pour sa gloire, & pour la leur, qui ne vient qu'après.

Une seconde raison de la supériorité des Jésuites sur les autres ordres en fait de sciences & de lumières, c'est qu'ils ont tout le tems de se livrer à l'étude, jouïssant sur ce point d'autant de liberté qu'on peut en jouïr dans une communauté régulière, n'étant point assujettis, comme les autres religieux, à des pratiques de dévotion minutieuses, & à des offices qui absorbent la plus grande partie de la journée. Si on ne savait que la haine fait armes de tout, on aurait peine à croire que durant leur grand & funeste procès, on leur ait fait sérieusement un crime, dans quelques brochures jan-

ſeniſtes, de ne pas s'aſſembler comme tant d'autres moines pour dire en commun matines & complies ; comme ſi une ſociété religieuſe (dont le premier devoir eſt d'être utile) n'avait rien de mieux à faire que de chanter ennuyeuſement de mauvais Latin pluſieurs heures par jour. On dira peut-être que des religieux ſont uniquement faits pour prier ; à la bonne heure ; en ce cas qu'on les enferme dans leurs maiſons pour y prier tout à leur aiſe, & qu'on les empêche de ſe mêler d'autre choſe.

Cette ſupreſſion d'office & de chant chez les Jéſuites, avant que d'être contr'eux un ſujet de reproche, en avait été un de plaiſanterie, ſuivant le génie de nôtre nation ; *Les Jéſuites*, diſait-on, *ne ſavent point chanter*, par-

ce que les oiſeaux de proye ne le ſavent pas ; ce ſont, diſait-on encore, *des gens qui ſe lèvent à quatre heures du matin pour réciter enſemble les litanies à huit heures du ſoir.* Les Jéſuites ont eu le bon eſprit de rire les premiers de ces épigrammes françaiſes, & de ne rien changer à leur manière de vivre ; ils ont cru plus utile & plus honorable pour eux d'avoir des *Pétau* & des *Bourdaloue*, que des fainéans & des chantres.

Il faut avouer néanmoins que parmi les ſciences & les arts, deux genres ont été faibles chez les Jéſuites, la poëſie françaiſe & la philoſophie. Le meilleur de leurs poëtes français eſt au deſſous du médiocre ; mais la poëſie françaiſe demande pour y exceller, une fineſſe de tact & de goût, qui ne peut s'acquérir qu'en fréquentant

le monde beaucoup plus qu'un religieux ne doit ſe le permettre ; cette école de l'urbanité & de la délicateſſe eſt peut-être la ſeule choſe qui ait manqué au jéſuite *Le Moine* pour être un poëte du premier ordre ; car ce jéſuite, ſuivant le jugement qu'en a porté un de nos plus grands maîtres, avait d'ailleurs une imagination prodigieuſe (*c*). Quand on demandera pourquoi les Jéſuites n'ont point eu de poëtes français, il faudra demander pourquoi les univerſités n'en ont pas eu davantage, & pourquoi tant de poëtes latins modernes, pris dans tous les corps & dans tous les états, n'ont pû réuſſir à faire deux vers francais ſuportables.

(*c*) Mr. *de Voltaire* dans ſon excellent catalogue des écrivains du ſiécle de *Louis XIV.*

La philoſophie (j'entends la véritable, car la ſcholaſtique n'en eſt que la lie & le rebut) n'a pas été non plus fort brillante chez les Jéſuites ; mais l'a-t-elle été davantage dans les autres ordres religieux ? Il eſt preſqu'impoſſible qu'un homme de communauté devienne un grand philoſophe ; l'eſprit de corps, l'eſprit monaſtique ſurtout, & plus que tout autre peut-être, l'eſprit dominant de la ſociété, celui d'un dévouement ſervile à ſes ſupérieurs, donne à la raiſon trop d'entraves, contraires à cette liberté de penſer ſi néceſſaire à la philoſophie. *Mallebranche* eſt le ſeul philoſophe célèbre qui ait apartenu à une congrégation régulière ; mais cette congrégation eſt compoſée d'hommes libres ; & d'ailleurs *Mallebranche* eſt peut-être moins

un grand philoſophe, qu'un excellent écrivain en philoſophie.

Si quelque ordre (nous le dirons en paſſant) eût pû eſpérer de le diſputer aux Jéſuites dans les ſciences & les lettres, & peut-être de l'emporter ſur eux, c'eſt cette congrégation de l'Oratoire dont *Mallebranche* a été un des membres les plus diſtingués. La liberté dont on y jouït ſans être jamais lié par des vœux, la permiſſion de penſer autrement que ſes ſupérieurs, & de faire uſage de ſes talens à ſon gré, voilà ce qui a donné à l'Oratoire des prédicateurs excellens, des ſavans profonds, des hommes illuſtres de toute eſpèce. Auſſi les Jéſuites ont bien ſenti ce qu'ils avaient à craindre de pareils rivaux. Ils les ont perſécutés; & les Oratoriens ont eu la ſimpli-

cité de leur prêter le flanc en se faisant Jansenistes. (*d*) Par-là ils ont fourni un prétexte aux attaques de leurs ennemis, & ont eu la douleur de voir le délabrement de leur congrégation, arrivé par leur propre faute. Ils viennent à la vérité de recueillir quelques lambeaux de la dépouille des Jésuites; mais il est difficile que ces lambeaux puissent remplacer ce qu'ils ont perdu. On doit d'ailleurs leur rendre cette justice, qu'ils n'ont pas marqué d'empressement à profiter de la ruine de leurs adversaires; la société dans son malheur a éprouvé de la part des Orato-

(*d*) Ils en étaient bien éloignés en 16.... lorsqu'ils défendirent à tous les sujets de la congrégation d'enseigner le JANSENISME & le CARTESIANISME.

Oratoriens une modération dont elle ne leur avait pas donné l'exemple. Mais que cette modération ſoit jouée ou ſincère, il eſt difficile de ſe perſuader que l'Oratoire ſe relève jamais avec éclat des coups que lui ont portés les Jéſuites ; le vernis de janſeniſme dont il eſt toujours taché, & qui le rend au moins ſuſpect à la plûpart des évêques, la prévention preſque générale du public & de la plûpart des magiſtrats contre les communautés, de quelque eſpèce qu'elles puiſſent être, & ſurtout l'eſprit philoſophique qui fait de jour en jour des progrès, ſemble annoncer la fin de cette congrégation & des autres.

Si la culture des ſciences & des lettres a ſervi à rendre la ſociété recommandable, & l'intri-

gue à la rendre puiſſante, un autre moyen n'a pas peu contribué à la rendre redoutable à ſes adverſaires, c'eſt l'union de tous ſes membres pour le bien de la cauſe commune. Dans les autres ſociétés les intérêts & la haine réciproque des particuliers nuiſent preſque toujours au bien du corps; chez les Jéſuites il en eſt tout autrement. Ce n'eſt pas que dans cette compagnie les particuliers s'aiment plus qu'ailleurs; peut-être même ſe haïſſent-ils davantage, étant par leurs conſtitutions eſpions & délateurs nés les uns des autres; cependant attaquez un ſeul d'entr'eux, vous êtes ſûr d'avoir la ſociété entière pour ennemie. Ainſi autrefois le ſénat & le peuple Romain, ſouvent diviſés par des diſſenſions inteſtines, ſe réuniſſaient au ſeul

nom des Carthaginois ou de *Mithridate*. Il n'y a point de jésuite qui ne puisse dire comme cet esprit malin de l'écriture, *je m'apelle Légion*; jamais républicain n'aima sa patrie comme chaque jésuite aime la société; le dernier de ses membres s'intéresse à sa gloire dont il croit qu'il rejaillit sur lui quelques rayons; Il n'y a pas (si j'ose parler ainsi) jusqu'à leur frère apothicaire ou cuisinier qui n'en soit vain & jaloux. Tous à la fois sont mis en action par ce ressort unique, qu'un seul homme dirige à son gré; & ce n'est pas sans raison qu'on les a définis *une épée nue dont la poignée est à Rome*. L'amour qu'ils ont pour leur société subsiste même dans presque tous ceux qui en sont sortis; soit attachement réel fondé sur la re-

connaiſſance, ſoit politique fondée ſur l'intérêt ou ſur la crainte, il n'eſt preſque point d'ex-jéſuite qui ne conſerve des liaiſons avec ſes anciens confrères, & qui, ayant même à ſe plaindre d'eux, ne ſe montre attaché à leurs intérêts, & prêt à les défendre contre leurs ennemis. Au reſte, cet attachement des Jéſuites à leur compagnie ne peut être que l'effet de l'orgueil qu'elle leur inſpire, & point du tout des avantages qu'elle procure à chacun de ſes membres. Indépendamment du peu de confiance & d'amitié réelle qu'ils ont les uns pour les autres, & de la vie dure qu'ils ménent dans l'intérieur de leurs maiſons, les particuliers, quelque mérite qu'ils ayent, ne ſont conſidérés dans le corps qu'à proportion du talent qu'ils ont pour

l'intrigue ; le mérite modeſte, ou borné au travail du cabinet, y eſt méconnu, peu conſidéré, quelquefois perſécuté, ſi par malheur l'intérêt preſſant de la ſociété le demande ; on a vu dans ces derniers tems, les pères *Brumoi* & *Bougeant*, les derniers jéſuites qui ayent eu un mérite véritable & ſolide, mourir de chagrin ſous le poids des perſécutions que leurs confrères furent obligés de leur faire ſouffrir : ces deux hommes, plus philoſophes & plus éclairés, que leur état ne ſemblait le leur permettre, furent ſacrifiés par la ſocieté aux cris qu'ils excitèrent, l'un pour avoir aprouvé un ouvrage où le régent du royaume, (mort il y avait 20. ans) était indirectement attaqué ; l'autre pour une plaiſanterie philoſophique ſur *le langage*

des bêtes, qu'on l'obligea de réparer en le confinant à la Flèche, & en le chargeant de la *confection* d'un catéchisme qui le conduisit au tombeau, accablé de dégout & d'ennui. Cent ans auparavant, *Pétau*, le fameux *Pétau*, avait pensé essuyer un sort à peu près semblable, pour avoir prétendu qu'avant le concile de Nicée l'église n'était pas trop décidée sur la divinité du Verbe (*g*); Il mourut au collège des Jésuites de Paris, abandonné & manquant de tout. Il semble que la devise de la société ait été celle des anciens Romains; *Salus populi suprema lex esto.* (*h*)

(*g*) V. Le dict. de *Bayle* au mot *Pétau.* Voyez aussi le *Longueruana* Ire. Part. p. 86.

(*h*) *Le salut du peuple est la suprême loi.*

A tous ces moyens d'augmenter leur considération & leur crédit, ils en joignent un autre non moins efficace ; c'est la régularité de la conduite & des mœurs. Leur discipline sur ce point est aussi sévère que sage ; & quoi qu'en ait publié la calomnie, il faut avouer qu'aucun ordre religieux ne donne moins de prise à cet égard. Ceux même d'entr'eux qui ont enseigné la doctrine la plus monstrueuse, qui ont écrit sur les matières les plus obscènes, ont mené la vie la plus édifiante & la plus exemplaire. C'était aux pieds du crucifix que le pieux *Sanchez* écrivait son abominable & dégoutant ouvrage ; & on a dit en particulier d'*Escobar*, également connu par l'austérité de ses mœurs & par le relâchement de sa morale, qu'il achetait le

ciel bien cher pour lui-même, & le donnait à bon marché aux autres.

On a vû les succès que les Jésuites avaient sû se procurer à la cour de France ; leur progrès était à peu près le même dans presque toutes les cours ; au commencement de ce siécle il n'y avait en Europe aucun prince catholique dont ils ne dirigeassent la conscience, & dont ils n'eussent obtenu les graces les plus signalées ; partout leurs ennemis frémissaient, & partout ils se moquaient de leurs ennemis.

Ils ne bornaient pas leur ambition à l'Europe ; toujours pleins du projet de gouverner, & de gouverner par la religion, ils envoyaient aux Indes & à la Chine des missionnaires, qui y portaient le christianisme pour le peuple,

& les ſciences prophanes pour les princes, pour les grands, & pour les hommes éclairés, que ce moyen pouvait leur rendre favorables.

Arrêtons nous un moment ici, & examinons plus particuliérement, par quel genre d'enſeignement & de doctrine les Jéſuites ont ſçu faire de ſi grands progrès chez les nations chrétiennes & chez celles qui ne l'étaient pas.

La religion que nous profeſſons roule ſur deux points, ſes dogmes & ſa morale. Parmi les dogmes il en eſt, comme la trinité, la rédemption, la préſence réelle, &c. qui en paraiſſant confondre l'eſprit humain, ne lui offrent à croire que des vérités ſpéculatives en elles-mêmes; ces ſortes de vérités, quel-

que obſcures qu'elles ſemblent à la raiſon, & quelque ſoumiſſion qu'elles en exigent, ne ſont pas celles qui trouvent le plus d'oppoſition dans la multitude ; naturellement portée pour le merveilleux, elle eſt diſpoſée à adopter aveuglément les erreurs les plus abſurdes en ce genre, & à plus forte raiſon les vérités qui ne ſont qu'incompréhenſibles, pourvu qu'elles ne contrediſent pas ſes penchans. Les Jéſuites ont donc prêché ces vérités dans toute leur exactitude ; ils ſentaient bien qu'ils ne riſquaient pas beaucoup. Mais il eſt d'autres dogmes, comme ceux de la prédeſtination & de la grace, qui tiennent à la pratique de la religion, & qui prêchés dans toute leur rigueur à des eſprits non préparés, ſeraient peu pro-

pres à faire des proſelites. Il faut bien ſe garder, dit le ſage & pieux Mr. *Fleuri*, d'annoncer *d'abord* aux infidèles les articles de notre croyance qui pourraient trop les révolter. Supoſons un miſſionnaire qui vienne dire *bruſquement* à des ſauvages ; *Mes enfans, je vous annonce un Dieu que vous ne pouvez ſervir dignement ſans une grace ſpéciale, qu'il a réſolu de toute éternité de vous donner ou de vous refuſer. Hé bien*, lui diraient les ſauvages, *nous l'attendrons cette grace, & en l'attendant, nous reſterons dans notre croyance.* Quels ſuccès auraient eu les Jéſuites, s'ils s'y étaient pris de la ſorte ? Qu'un Janſeniſte eût été à leur place prêcher ſa doctrine repouſſante (qu'il apelle néanmoins modeſtement la doctrine de *St. Auguſtin* & de *St.*

Paul) il eût été bientôt, ou abandonné comme un fou, ou chaſſé par le peuple à coups de pierres. Les Jéſuites ſe ſont conduits bien plus adroitement ; ils ont prouvé, à ce que diſent leurs ennemis, la vérité de cette maxime de l'écriture, que les enfans de ténébres agiſſent avec plus de prudence dans leurs affaires que les enfans de lumière ; ils ont prêché aux peuples qu'ils voulaient convertir, le pélagianiſme dont ils font profeſſion, & qui eſt beaucoup plus accommodé à la faibleſſe & à la vanité humaine ; mais non ſeulement ils ils ont prêché plus humainement que n'auraient fait les Janſeniſtes, ils ont prêché plus habilement que n'aurait fait *Pélage* lui-même. L'héréſie de ce moine ne fit pas autant de fortune qu'elle l'aurait

pû , parce qu'il reſtait à moitié chemin. *Pélage* en rendant à la liberté ſes droits , lui impoſait des obligations ſévères par la morale dont il recommandait la pratique ; cette morale était celle du chriſtianiſme dans toute ſon auſtérité , le renoncement à ſoi-même , la pénitence la plus rigoureuſe , le combat continuel contre ſes paſſions ; les Jéſuites ont ſenti que ces devoirs pénibles n'étaient pas faits pour le commun des hommes , & c'était la multitude qu'ils voulaient attirer à eux. Après avoir adouci ce que les dogmes de la prédeſtination & de la grace ont de trop dur en aparence , ils en ont fait autant de ce que les obligations impoſées par le chiſtianiſme ont de trop difficile. Les grands , pour la plupart , ſont par le vice

de leur éducation, superstitieux, ignorans & adonnés à leurs passions. Ils leur permirent d'avoir des maîtresses, pourvû qu'ils marquassent du zèle pour la religion, & de l'attachement à ses pratiques extérieures, qui ne sont plus qu'une espéce d'amusement quand les passions sont satisfaites, & qui servent d'ailleurs aux consciences peu éclairées, de calmant, ou si l'on veut, de palliatif dans leurs remords. Ils suivirent à peu près le même plan pour tous ceux qu'ils dirigeaient, & réussirent à se faire par ce moyen un grand nombre de partisans ; l'esprit jésuitique dans la manière d'enseigner la religion est assez bien représenté par la définition que l'abbé *Boileau* donnait de ces pères ; *Ce sont*, disait-il, *des gens qui allongent le symbole, & accourcissent le décalogue.*

Je ne puis m'empêcher de remarquer à cette occasion une singulière contradiction de l'esprit humain en matière de religion. Les Jansenistes sont à la fois ce qu'il ne parait pas qu'on puisse être ensemble, *prédestinatiens* dans le dogme, & *rigoristes* dans la morale ; ils disent à l'homme : *Vous avez de grands devoirs à remplir, mais vous ne pouvez rien de vous-même ; & quoi que vous fassiez, quelques vertus humaines que vous pratiquiez, chacune de vos actions sera* UN NOUVEAU CRIME, *à moins que Dieu ne la sanctifie par sa grace, que vous n'obtiendrez pas si vous n'y êtes prédestinés gratuitement & avant la prévision de vos mérites.* Il faut avouer que cette doctrine est douce, propre à consoler, & surtout conséquente ! mais dans ces sortes de ma-

tières il ne s'agit pas d'être conséquent & raisonnable ; c'est le caractère de celui qui dogmatise ; ce n'est pas la logique, qui lui dicte ce qu'il doit prêcher. Le janseniste, impitoyable de sa nature, l'est également & dans le dogme & dans la morale qu'il enseigne ; il s'embarrasse peu que l'une soit en contradiction avec l'autre ; la nature du Dieu qu'il prêche (& qui heureusement pour nous n'est que le sien) est d'être dur comme lui, & dans ce qu'il veut qu'on fasse, & dans ce qu'il veut qu'on croye. Que penserait-on d'un monarque qui dirait à un de ses sujets : *Vous avez les fers aux pieds, & vous n'êtes pas le maître de les ôter ; cependant je vous avertis que si vous ne marchez tout à l'heure, & longtems, & fort droit, sur le bord*

de ce précipice où vous êtes, vous ſerez condamné à des ſuplices éternels ? (*i*) Tel eſt le Dieu des Janſeniſtes : telle eſt leur

(*i*) On ne ſera peut-être pas fâché de voir ce qu'un philoſophe de beaucoup d'eſprit, & plein de mépris d'ailleurs pour toutes les querelles théologiques, penſait ſur cette charmante doctrine. „ Se peut-il qu'on donne au „ mot de *liberté* un ſens auſſi forcé que „ celui que lui donnent les Janſeniſtes ? „ Nous ſommes donc, ſelon eux, comme „ une bille ſur un billard, indifférente „ à ſe mouvoir à droite ou à gauche ; „ mais dans le tems même qu'elle ſe „ meut à droite, on la ſoutient encore „ indifférente à s'y mouvoir, par la raiſon qu'on aurait pû la pouſſer à gauche. Voilà ce qu'on oſe apeller en „ nous *liberté*, une liberté purement „ paſſive, qui ſignifie ſeulement l'uſage „ différent que le créateur peut faire „ de nos volontés, & non pas l'uſage „ que nous en pouvons faire nous-mê-

„ mes

théologie dans ſa pureté originale & primitive. *Pélage*, dans ſon erreur, était plus raiſonnable. Il dit à l'homme : *Vous pouvez tout ; mais vous avez beaucoup à faire.* Cette doctrine était moins révoltante, mais pourtant encore incommode & pénible. Les Jéſuites ont été, ſi on peut parler de la ſorte, au rabais du marché de *Pélage* ; ils ont dit aux chrétiens : *Vous pouvez tout, & Dieu vous demande peu de choſe.* Voilà comme il faut parler aux hommes charnels, & ſurtout aux grands du ſiécle, quand on veut s'en faire écouter.

Ce ne ſont pas les ſeules précautions qu'ils ayent priſes ; car ils ont penſé à tout. Ils ont eu

„ mes avec ſon ſecours. Quel langage „ bizarre & frauduleux ! " *Lettre de Mr. de la Motte à Mr. de Fenelon.*

(à la vérité en petit nombre) des casuistes & des directeurs sévères, pour le petit nombre de ceux qui par caractère ou par scrupule voulaient porter dans toute sa rigueur le joug de l'évangile; par ce moyen se faisant, pour ainsi dire, *tout à tous*, suivant une expression de l'écriture (dont à la vérité ils détournaient tant soit peu le sens) d'un côté ils se préparaient des amis de toute espéce, & de l'autre ils réfutaient ou croyaient réfuter d'avance l'objection qu'on pouvait leur faire, d'enseigner universellement la morale relâchée, & d'en avoir fait la doctrine uniforme de leur compagnie. Cette espèce d'assortiment complet, destiné à satisfaire tous les gouts, est assez bien représenté dans ces vers si connus de *Despréaux*.

Si Bourdaloue un peu ſévère
Nous dit, craignez la volupté,
Eſcobar, lui dit-on, mon père,
Nous la permet pour la ſanté.

Il faut même remarquer que la plûpart de ces Jéſuites ſi ſévères dans leurs livres ou dans leurs ſermons, l'ont été beaucoup moins pour leurs pénitens ; on a dit de *Bourdaloue* même, que *s'il ſurfaiſait dans la chaire, il rabattait dans le confeſſional* ; nouveau trait de politique bien entenduë de la part des Jéſuites ; parce que la ſévérité ſpéculative répond aux cenſeurs, & que la condeſcendance pratique attire la multitude.

A la Chine ils employèrent encore d'autres voyes ; ils allégèrent au peuple le joug qu'ils venaient lui impoſer, en lui per-

mettant d'allier aux pratiques du Chriſtianiſme quelques cérémonies de la religion du pays, auxquelles la multitude, partout ſuperſtitieuſe & moutonnière, était fort attachée.

Cette philoſophie purement humaine, qui ne voit dans le zèle des Jéſuites & de beaucoup d'autres pour aller prêcher la religion aux extrémités de la terre, qu'un moyen dont ils ſe ſervent pour être accrédités & puiſſans, regarde comme les plus adroits miſſionnaires ceux qui ſavent le mieux parvenir à ce but. Il ne faut donc pas s'étonner, ſi elle eſt un peu ſurpriſe de tant d'invectives & de clameurs dont ces pères ont été l'objet, au ſujet des ſuperſtitions Chinoiſes qu'ils permettaient aux nouveaux convertis. En cela, comme dans le

reſte de leur conduite juſqu'au tems de leur deſtruction, ils ont prouvé, on le répète, qu'ils connaiſſaient mieux les hommes que ne faiſaient leurs adverſaires; ils ont ſenti qu'il ne falait pas effaroucher ni dégouter les nouveaux chrétiens en leur interdiſant quelques pratiques nationales qui leur étaient chères, & qu'on eſt toujours le maître d'interpréter à ſon gré. Le pape *St. Grégoire*, qu'on a apellé *le Grand*, & qui était à coup ſûr un homme d'eſprit, ſemble, ſi on en croit les Jéſuites, leur avoir ſur cela donné l'exemple; ils ont du moins prétendu s'en autoriſer. Le moine *Auguſtin* que ce pape avait envoyé en Angleterre pour convertir des peuples encore barbares, le conſultait ſur quelques reſtes de cérémonies, moitié civiles,

moitié payennes, auxquelles les nouveaux convertis ne voulaient pas renoncer; il demandait à *Grégoire*, s'il pouvait leur permettre ces cérémonies; *On n'ôte point*, répondit ce pape, *à des esprits durs toutes leurs habitudes à la fois; on n'arrive point sur un rocher escarpé en y sautant, mais en s'y trainant pas à pas.* Voilà sur quel principe les Jésuites prétendent s'être conduits à la Chine. Ils étaient persuadés que sans cette condescendance, la religion qu'ils prêchaient n'y aurait pas même été écoutée. Je ne doute pas qu'habiles comme ils sont, (ou plutôt comme ils étaient) ils ne l'ayent encore palliée & mitigée sur beaucoup d'autres points; & on ne peut disconvenir qu'ils n'ayent bien fait, rélativement à leurs vuës, puis-

qu'après tout ce n'était ni Dieu ni le christianisme qu'ils voulaient faire régner, c'était la société sous ces noms respectables.

D'ailleurs ni la morale sévère de la religion, ni les dogmes de la grace qu'on les accusait de défigurer, ne sont pas prononcés d'une manière si exclusive dans l'écriture, qu'on n'y rencontre aussi plusieurs passages favorables à des opinions plus mitigées; & on croit bien que les Jésuites profitaient de ces passages, à l'exemple de tant de sectes qui ont trouvé dans la bible & dans les pères de quoi apuyer leurs opinions, tandis que leurs adversaires y trouvaient également de quoi les combattre. Ce sont, s'il est permis de parler de la sorte, des arsenaux communs, où chacun va s'armer

de

de pied en cap, & comme il lui plait. Auſſi n'eſt-ce pas ſans raiſon que l'égliſe catholique a décidé, que c'était à elle ſeule à donner aux fidèles le vrai ſens des écritures & des pères; vérité dont on ne ſaurait s'écarter, ſans s'expoſer à un pyrrhoniſme dangereux en matière de dogme.

Ce qu'il y a de ſingulier, & ce qui doit paraître plus étrange aux proſelites qu'on allait faire à cinq mille lieues de notre Europe, c'eſt que tandis que les Jéſuites prêchaient le chriſtianiſme à leur manière, d'autres miſſionnaires leurs ennemis, moines & ſéculiers, en prêchaient un tout différent aux mêmes peuples, en les avertiſſant, ſous peine de damnation, de ne pas croire au catéchiſme des Jéſuites. On peut juger de l'effet que ces conteſta-

tions devaient produire. *En vérité, meſſieurs*, leur diſait l'empereur de la Chine, *vous prenez bien de la peine de venir de ſi loin nous prêcher des opinions contradictoires, ſur leſquelles vous êtes prêts à vous égorger.* Après leur avoir fait cette repréſentation, il les laiſſa prêcher tant qu'ils voulurent, perſuadé que de tels apôtres ne pouvaient avoir de grands ſuccès. Il profita d'ailleurs, pour l'utilité de ſon païs, du ſéjour des Jéſuites, qui parlèrent beaucoup plus à la cour d'aſtronomie & de phyſique que de trinité & de religion, & qui vinrent à bout de rendre les autres miſſionnaires ou ſuſpects ou mépriſables.

Ce n'eſt pas qu'ils ne ſuſſent très bien s'expoſer aux plus grands périls & à la mort même, pour la cauſe de cette religion qu'ils

traveſtiſſaient en la prêchant, & qui ne ſervait que de moyen à leur ambition. Lorſque l'empereur du Japon jugea à propos (pour des raiſons qui lui parurent indiſpenſables) d'exterminer le chriſtianiſme de ſes états, les Jéſuites y eurent leurs martyrs comme les autres, & même en plus grand nombre. On n'en ſera pas ſurpris quand on ſaura ce qui m'a été raconté par un homme très digne de foi. Il avait connu particuliérement un jéſuite qui avait été employé vingt ans dans les miſſions du Canada, & qui ne croyant pas en Dieu, comme il en convenait à l'oreille de cet ami, avait affronté vingt fois la mort pour la religion, qu'il prêchait avec ſuccès aux ſauvages. Cet ami repréſentait au jéſuite l'inconſéquence de ſon

zèle : *Ah* ! répondit le missionnaire, *vous n'avez pas d'idée du plaisir qu'on goûte à se faire écouter de vingt mille hommes, & à leur persuader ce qu'on ne croit pas soi-même.*

Tel est l'esprit de la méthode que les Jésuites ont suivie pour enseigner avec succès aux hommes ce qu'ils apellaient la religion & la morale chrétienne. Telle est la doctrine mitigée qu'ils prêchaient à la cour de *Louis XIV*, & par le moyen de laquelle ils parvinrent à s'y rendre si agréables. Aussi est-ce principalement sous le règne de ce prince que la puissance, le crédit & l'opulence des Jésuites ont reçu en France de prodigieux accroissemens ; c'est sous ce règne qu'ils sont parvenus à rendre le clergé dépendant d'eux, (on peut dire

même leur esclave) par la feuille des bénéfices, dont les PP. de la *Chaize* & *le Tellier*, confesseurs du roi, furent chargés successivement; c'est sous ce règne qu'ils sont parvenus, en conséquence du besoin que les évêques avaient d'eux, à extorquer, même en les bravant, leur confiance, ou l'aparence de leur confiance, & à se faire donner la direction de plusieurs séminaires, où la jeunesse destinée à l'église était élevée dans leur doctrine & dans la haine de leurs ennemis; c'est sous ce règne qu'ils sont parvenus, en décriant ou aviliſſant les autres ordres & les ecclésiastiques séculiers, à envahir un grand nombre de collèges, ou du moins à obtenir la permission d'en établir de nouveaux; c'est sous ce règne qu'ils sont parvenus, par

la confiance & la considération que *Louis XIV.* leur accordait, à attirer toute la cour dans leur collège de Clermont. On se souvient encore de la marque de flatterie qu'ils donnèrent au monarque, en ôtant à ce collège le nom qu'il portait de *la société de Jésus*, pour l'apeller *collège de Louis le Grand*; & personne n'ignore le distique latin qui fut fait à ce sujet, & dans lequel on reprochait à la société *de ne point reconnaître d'autre Dieu que le roi.* Ainsi on les représentait à la fois, comme idolâtres du despotisme pour les rendre vils, & comme prédicateurs du régicide pour les rendre odieux; ces deux accusations pouvaient paraitre un peu contradictoires, mais il ne s'agissait pas de dire l'exacte vérité, il s'agissait de di-

re des Jésuites le plus de mal qu'il était possible.

Enfin ce qui a mis le comble à la puissance & à la gloire de la société, c'est sous *Louis XIV.* que les Jésuites sont parvenus à détruire ou du moins à oprimer en France les protestans & les jansenistes, leurs ennemis éternels ; les protestans en contribuant à la révocation de l'édit de Nantes, cette source de dépopulation & de malheurs pour le royaume ; les jansenistes, en les privant des dignités ecclésiastiques, en armant les évêques contr'eux, en les forçant d'aller prêcher & écrire dans les païs étrangers, où même ces infortunés trouvaient encore la persécution.

Ce n'est pas que sous ce règne même, où les Jésuites furent si

puiſſans & ſi redoutables, on ne leur ait porté de terribles coups, & plus terribles peut-être que tous ceux qu'ils avaient eſſuyés juſqu'alors. Les plaidoyers de *Paſquier* & d'*Arnaud* n'étaient guères que des ſatyres ampoulées & de mauvais goût ; les *Provinciales* leur firent une playe beaucoup plus funeſte ; ce chef-d'œuvre de plaiſanterie & d'éloquence divertit & indigna toute l'Europe à leurs dépens. En vain ils répondirent, que la plûpart des théologiens & des moines avaient enſeigné comme eux la doctrine ſcandaleuſe qu'on leur reprochait ; leurs réponſes, mal écrites, & pleines de fiel, n'étaient point lûes, & tout le monde ſavait *les Provinciales* par cœur. Cet ouvrage eſt d'autant plus admirable, que *Paſcal* en

le compoſant ſemble avoir deviné deux choſes qui ne paraiſſent pas faites pour être devinées, la langue & la plaiſanterie. La langue était bien loin d'être formée ; qu'on en juge par la plûpart des ouvrages publiés dans ce même tems, & dont il eſt impoſſible de ſoutenir la lecture ; dans *les Provinciales* il n'y a pas un ſeul mot qui ait vieilli, & ce livre, écrit il y a plus de cent ans, ſemble avoir été écrit d'hier. Une autre entrepriſe non moins difficile, était de faire rire les gens d'eſprit & les honnêtes gens à propos de la *grace ſuffiſante*, du *pouvoir prochain*, & des déciſions des caſuiſtes ; ſujets bien peu favorables à la plaiſanterie, ou, ce qui eſt pire encore, ſuſceptibles de plaiſanteries froides & mono-

tones, capables tout au plus d'amuſer des prêtres & des moines. Il falait, pour éviter cet écueil, une fineſſe de tact d'autant plus grande, que *Paſcal* vivait fort retiré, & éloigné du commerce du monde; il n'a pû démêler que par la ſupériorité & la délicateſſe de ſon eſprit, le genre de plaiſanterie qui pouvait ſeul être goûté des bons juges dans cette matière ſèche & inſipide. Il y a réuſſi au delà de toute expreſſion; pluſieurs de ſes bons mots ont même fait proverbe dans la langue, & les *Lettres provinciales* ſeront éternellement regardées comme un modèle de goût & de ſtyle. Il eſt ſeulement à craindre que l'expulſion des Jéſuites, diminuant l'intérêt qu'on prenait à ce livre, n'en rende la lecture moins piquante, & peut-être ne

le faſſe oublier un jour. C'eſt le ſort que doit apréhender l'auteur le plus éloquent, s'il n'écrit pas des choſes utiles à toutes les nations & à tous les ſiécles; la durée d'un ouvrage, quelque mérite qu'il ait d'ailleurs, eſt preſque néceſſairement liée à celle de ſon objet. Les *Penſées de Paſcal*, bien inférieures aux *Provinciales*, vivront peut-être plus longtems, parce qu'il y a tout lieu de croire (quoi qu'en diſe l'humble ſociété) que le chriſtianiſme durera plus longtems qu'elle.

Les *Provinciales* ſeraient peut-être plus aſſurées de l'immortalité qu'elles méritent à tant d'égards, ſi leur illuſtre auteur, cet eſprit ſi élevé, ſi univerſel, & ſi peu fait pour prendre intérêt à des billeveſées ſcholaſtiques, eût tourné également les deux partis en

ridicule. La doctrine révoltante de *Janſenius* & de *St. Cyran* y prêtait pour le moins autant que la doctrine accommodante de *Molina*, de *Tambourin*, & de *Vaſquez*. Tout ouvrage où on immole avec ſuccès à la riſée publique des fanatiques qui ſe déchirent, ſubſiſte même encore quand les fanatiques ne ſont plus. J'oſerais prédire cet avantage au chapitre *ſur le Janſeniſme*, qu'on lit avec tant de plaiſir dans l'excellent *Eſſai ſur l'hiſtoire générale*, par le plus agréable de nos écrivains philoſophes. L'ironie eſt diſtribuée dans ce chapitre à droite & à gauche avec une fineſſe & une légéreté, qui doit couvrir les uns & les autres d'un mépris ineffaçable, & les dégoûter de s'égorger pour des ſornettes. Il me ſemble voir le chat de *la Fontaine*,

(*a*) devant qui le lapin & la belette vont porter leur procès au sujet d'un méchant trou qu'ils se disputent, & qui pour décision,

Jettant des deux côtés la griffe en même tems,
Met les plaideurs d'accord en croquant l'un & l'autre.

Personne n'est peut-être plus propre que cet illustre écrivain à faire l'histoire des querelles théologiques, pour les rendre tout à la fois odieuses & ridicules, & par là délivrer à jamais le genre humain de ce honteux & redoutable fléau.

La Morale pratique des Jésuites, ouvrage du docteur *Arnauld*, qui suivit d'assez près les *Provinciales*, acheva, quoique d'un mérite très-inférieur, de jetter sur ces

(*a*) Liv. VII. fabl. 16.

pères un vernis odieux dont ils n'ont pû se laver ; cette impression fâcheuse & profonde, toujours entretenue par la lecture de ces mêmes ouvrages, a trouvé encore au bout d'un siécle les esprits disposés à croire tout le mal qu'on disait d'eux, & à aprouver tout celui qu'on leur a fait. Le terme de *Morale jésuitique* a été comme consacré dans la langue pour signifier la morale relâchée, & celui d'*Escobarderie* pour signifier un adroit mensonge ; & l'on sait combien une façon de parler à la mode a de pouvoir, surtout en France, pour accréditer les opinions.

Les Jésuites, chargés dès-lors de tant de haine & d'imputations, n'en devaient être que longtems après la victime ; ils en triomphèrent dans la première vio-

lence de l'attaque, & n'en devinrent que plus puissans, plus animés contre leurs ennemis, & plus redoutables pour eux. Cependant à quels ennemis avaient-ils à faire ? à des hommes du plus grand mérite & de la plus grande réputation, & dont la considération dans le public augmentait encore par la persécution même ; un *Arnauld*, un *Nicole*, un *Saci*, en un mot tous les écrivains de la célèbre maison de Port-Royal. Ces adversaires étaient bien plus à craindre pour la société que de simples théologiens, que le commun des hommes n'écoute, n'entend, ni n'estime ; ils étaient grands philosophes (autant du moins qu'on le pouvait être alors) gens de lettres du premier ordre, excellens écrivains, & d'une conduite

irréprochable. Ils avaient dans le royaume & à la cour même des amis respectables & zélés, qu'ils s'étaient acquis par leurs talens, leurs vertus, & les services signalés dont la littérature leur était redevable. La Grammaire générale & raisonnée qu'on nomme de *Port-Royal*, parce qu'ils en furent les auteurs, l'excellente *Logique* apellée du même nom, les *Racines Grecques*, de savantes grammaires pour les langues *Grecque*, *Latine*, *Italienne* & *Espagnole*; telles étaient les productions de cette société respectable & libre. L'illustre *Racine* avait été leur élève, & avait conservé, ainsi que *Despréaux* son ami, les plus intimes liaisons avec eux; leurs ouvrages sur la religion & sur la morale étaient lûs & estimés de toute la France; &

par le ſtyle mâle & correct dans lequel ils étaient écrits, avaient le plus contribué, après les *Provinciales*, à la perfection de notre langue, tandis que les Jéſuites ne comptaient encore parmi leurs écrivains français que des *Barris* & des *Garraſſes*. Quel dommage que ces écrivains de Port-Royal, ces hommes d'un mérite ſi ſupétieur, ayent perdu tant d'eſprit & de tems à des controverſes ridicules ſur la doctrine bonne ou mauvaiſe de *Janſenius*, ſur les diſcuſſions creuſes & interminables du libre arbitre & de la grace, & ſur l'importante queſtion de ſavoir, ſi cinq propoſitions inintelligibles ſont dans un livre que perſonne ne lit ? tourmentés, empriſonnés, exilés pour ces vaines diſputes, & ſans ceſſe occupés à défendre une cauſe ſi

futile, combien d'années la philoſophie & les lettres ont à regretter dans leur vie ? Que de lumières n'auraient-ils pas ajoutées à celle dont ils avaient déja éclairé leur ſiécle, s'ils n'avaient été entraînés par ces malheureuſes & pitoyables diſtractions, ſi indignes d'occuper des hommes comme eux ? Oſons-en dire davantage, au riſque de nous écarter un moment de notre ſujet. La raiſon peut-elle s'empêcher de verſer des larmes amères, quand elle voit combien les querelles, ſi ſouvent excitées dans le ſein du chriſtianiſme, ont enfoui de talens utiles ; combien de ſiécles ces miſérables & ſcandaleuſes conteſtations ont fait perdre à l'eſprit humain ; & combien de génies, faits pour découvrir de nouvelles vérités, ont em-

ployé (au grand regret de la vraie religion) tout ce qu'ils avaient de ſagacité & de lumières, à ſoutenir ou accréditer des abſurdités anciennes ? Lorſqu'on parcourt dans la vaſte bibliothèque du Roi, la première ſalle, immenſe par ſon étendue, & qu'on la trouve deſtinée dans ſa plus grande partie à la collection ſans nombre des commentateurs les plus viſionnaires de l'écriture, des écrivains polémiques ſur les queſtions les plus vuides de ſens, des théologiens ſcholaſtiques de toute eſpèce, enfin de tant d'ouvrages d'où il n'y a pas à tirer une ſeule page de vérité, peut-on s'empêcher de s'écrier avec douleur, *ut quid perditio hæc* ? (*) Encore l'humanité n'aurait

(*) *A quoi bon cette perte ?*

été que médiocrement à plaindre, si tous ces objets frivoles & absurdes, ces *bagatelles sacrées*, comme les apelle un célèbre magistrat, (*a*) n'avaient abouti qu'à des injures, & n'avaient pas fait répandre des flots de sang. Mais fermons les yeux sur ces tristes objets ; & faisons seulement une autre reflexion, aussi consolante qu'humiliante pour l'esprit humain. Comment est-il possible que la même espèce d'*êtres* qui a inventé l'art d'écrire, l'arithmétique, l'astronomie, l'algèbre, la chimie, l'horlogerie, la fabrique des étoffes, tant de choses enfin dignes d'admiration dans les arts méchaniques & liberaux;

(*a*) Mr. *de la Chalotais* dans son *Essai sur l'éducation*, présenté au parlement de Bretagne.

ait inventé la philoſophie & la théologie ſcholaſtique, l'aſtrologie judiciaire, le concours concomitant, la grace verſatile & congrue, la délectation victorieuſe, les accidens abſolus, & tant d'autres inepties, qui feraient interdire par autorité de juſtice celui qui les imaginerait aujourd'hui pour la première fois ? *Platon* définiſſait l'homme, *un animal à deux pieds ſans plumes* ? Quelque ridicule que cette définition paraiſſe, il était peut-être difficile (les lumières de la religion miſes à part) de caractériſer autrement l'indéfiniſſable eſpèce humaine, qui d'un côté ſemble par des chef-d'œuvres de génie s'être aprochée des intelligences céleſtes, & de l'autre par mille traits incroyables de ſotiſe & d'atrocité, s'être miſe au niveau des animaux

les plus ſtupides & les plus féroces. Quand on meſure l'intervalle de *Scot* à *Neuton*, ou plutôt des ouvrages de *Scot* à ceux de *Neuton*, faut-il dire avec *Térence*; *homo homini quid præſtat*; *qu'il y a de diſtance entre un homme & un autre*? Ou faut-il ſeulement attribuer cette diſtance immenſe à la différence énorme des ſiécles, & penſer avec douleur que ce *Docteur ſubtil* & abſurde qui a tant écrit de chimères admirées de ſes contemporains, eût peut-être été *Neuton* dans un ſiécle plus éclairé? Qu'on péſe bien toutes ces réflexions, qu'on y ajoute la lecture de l'hiſtoire eccléſiaſtique, ces faſtes de la vertu de quelques hommes, & de l'imbécile méchanceté de tant d'autres; qu'on voye dans cette hiſtoire les uſurpations ſans nombre de la

puiſſance ſpirituelle ; les brigandages & les violences exercées ſous le prétexte de la religion ; tant de guerres ſanglantes, tant de perſécutions atroces, tant d'aſſaſſinats commis au nom d'un Dieu qui les abhorre ; & on aura à peu près le catalogue exact des avantages que les diſputes du chriſtianiſme ont aportés aux hommes.

Pour en revenir aux Jéſuites, la nomination du père *le Tellier* à la place de confeſſeur de *Louis XIV*, leur fournit l'occaſion d'exercer pleinement leur vengeance. Cet homme ardent, & inflexible, haï de ſes confrères mêmes qu'il gouvernait avec une verge de fer, fit boire aux Janſeniſtes *juſqu'à la lie*, ſuivant ſa propre expreſſion, *le calice de l'indignation de la ſociété*. A peine

fut-il en place, qu'on prévit les maux dont il allait être la cause; Et le philosophe *Fontenelle* dit en aprenant sa nomination, *les Jansénistes ont péché.*

Le premier exploit de ce jésuite féroce & fougueux, fut la destruction de Port-Royal, où l'on ne laissa pas pierre sur pierre, & d'où l'on exhuma jusqu'aux cadavres qui étaient enterrés. Cette violence, exécutée avec la dernière barbarie contre une maison respectable par les hommes célèbres qui l'avaient habitée, & contre de pauvres religieuses plus dignes de compassion que de haine, excita les cris de tout le royaume; ils ont retenti jusqu'à nos jours; & les Jésuites même ont avoué en voyant le spectacle de leur destruction, que c'étaient les pierres de Port-Royal qui leur

leur tombaient sur la tête pour les écraser.

Mais l'indignation que la destruction de Port-Royal excita contr'eux, ne fut rien en comparaison du soulévement général que causa la bulle *unigenitus*. On sait que cette bulle fut leur ouvrage ; on sait la réclamation universelle qu'elle produisit dans presque tous les ordres de l'état ; on sait les intrigues, les fourberies, les violences qui furent mises en œuvre pour en extorquer l'acceptation. On se rapelle que *Louïs XIV*. étant venu à bout de la faire recevoir (tant bien que mal) par une assemblée de quarante prélats, voyait avec peine neuf évêques qui y restaient opposés ; il aurait désiré pour la tranquillité de sa conscience, une uniformité entière dans le corps épiscopal ;

Cela eſt le plus aiſé du monde, lui dit madame la ducheſſe ſa fille ; *vous n'avez qu'à ordonner aux quarante acceptans d'être de l'avis des neuf autres.* Les propoſitions condamnées étaient pour la plupart ſi mal choiſies, qu'on prétend qu'un grand prince, en les liſant dans la bulle, les prit pour les vérités qu'elle ordonnait de croire, en parut édifié, & fut bien ſurpris, quoique docile, quand ſon confeſſeur le détrompa.

Les magiſtrats ne furent pas des derniers à s'élever contre cette bulle. Ils étaient ſurtout révoltés de la cenſure de la propoſition 91. *La crainte d'une excommunication injuſte ne doit jamais nous empêcher de faire notre devoir.* Inſtruits par les triſtes effets des querelles du ſacerdoce & de l'empire durant tant de ſiécles, ils ſentaient

combien il était facile de profiter de cette censure, pour détacher les peuples, par des menaces d'excommunication, de la fidélité qu'ils doivent à leur souverain. Ils voyaient dans une condamnation si téméraire l'atteinte secrette que les Jésuites & la cour de Rome voulaient porter à nos maximes sur l'indépendance temporelle des rois. On ne pouvait souscrire avec quelque pudeur à l'anathême lancé contre une proposition si évidente, qu'en la bornant à un sens détourné qu'elle ne présente pas, en la jugeant (ce qui est ridicule en pareille matière) sur une prétenduë intention de l'auteur en faveur des fanatiques excommuniés. Qui doute que les fanatiques ne puissent abuser de la vérité que cette proposition renferme, pour bra-

ver toute excommunication qu'ils croiront injuſte ? Mais l'abus qu'on peut faire d'une vérité eſt-il une raiſon pour la proſcrire ? l'écriture même ſerait-elle à l'abri d'une flétriſſure fondée ſur de pareils motifs ?

Neanmoins, malgré la réclamation des magiſtrats, la bulle fut enregiſtrée ; tout plia, de gré ou de force, ſous le poids de l'autorité royale ; la fureur avec laquelle le père *le Tellier*, auteur de cette production ultramontaine, en perſécuta les adverſaires, fut pouſſée ſi loin, que les Jéſuites même, quoiqu'aguerris de longue main à la violence, étaient effrayés de la ſienne, & diſaient hautement ; *Le père le Tellier nous mène ſi grand train qu'il nous verſera.* Ils ne croyaient peut-être par dire ſi vrai. C'eſt

cette bulle & la perſécution dont elle a été cauſe, qui au bout de cinquante ans a porté aux Jéſuites le coup mortel ; on va le voir par la ſuite de ce récit ; mais il n'eſt pas inutile de faire auparavant une obſervation ſur la conduite & les projets du père *le Tellier*. Bien des gens croyent que ce jéſuite était un fripon, ſans religion, qui faiſait ſervir à ſa haine ce nom reſpectable ; il y a beaucoup plus d'aparence que c'était un fanatique de bonne foi, qui perſuadé de la bonté de ſa cauſe, ſe croyait tout permis pour aſſurer le triomphe de ce qu'il ſupoſait être *la ſaine doctrine*. Dans le même tems qu'il perſécutait les Janſéniſtes, il déférait *Fontenelle* à *Louis XIV*. comme un athée, pour avoir fait *l'hiſtoire des oracles*. *Fontenelle*,

l'élève des Jésuites, leur ami de tous les tems, ainsi que le grand *Corneille* son oncle, désaprouvant même la doctrine & la morale des Jansenistes, autant qu'un philosophe peut désaprouver des opinions théologiques ; enfin toujours sage & réservé sur la religion, dans ses discours comme dans ses écrits ; tel était l'homme que *le Tellier* voulait perdre, en même tems qu'il cherchait à écraser *Quesnel* & ses partisans. Se fût-il conduit de la sorte, s'il n'eût été animé par un principe de persuasion ?

Heureusement pour le jansenisme & pour la philosophie, *Louïs XIV*. mourut. *Le Tellier*, chargé de l'exécration publique, fut exilé à la Flèche, où il finit bientôt sa vie, odieuse à toute la nation. Le duc d'*Orléans* ré-

gent, en tout l'opoſé de *Louis XIV*, ne voulait, ni braver avec violence le cri public que la conſtitution *unigenitus* avait excité, ni offenſer durement le pape & les évêques, trop engagés pour reculer ; il fit accepter preſque ſans bruit, & avec toutes les modifications qu'on voulut, cette bulle fatale, qui préſentée par les Jéſuites avait excité tant de clameurs ; apuyé des philoſophes qui l'entouraient, & qui commençaient dès-lors à ſe faire écouter, apuyé ſurtout de ſon miniſtre le cardinal *Dubois*, dont la façon de penſer en matière de religion était bien connuë, il jetta ſur cette guerre théologique un ridicule qui la fit ceſſer.

Les Jéſuites, devenus moins puiſſans pendant la régence, recouvrèrent néanmoins bientôt la

place de confeſſeur du roi, dont ils avaient été privés un moment ; on prétend que leur réhabilitation à la cour fut un des articles ſecrets de la réunion de la France avec l'Eſpagne en 1719. On ajoûte que cet article avait été ménagé par le jéſuite d'*Aubenton*, confeſſeur de *Philippe V*, & tout-puiſſant à la cour de Madrid. Pour l'honneur des miniſtres que la France avait alors, il faut croire que cette anecdote eſt une fable.

Tout fut paiſible d'ailleurs par raport aux Jéſuites pendant le reſte de la régence & les miniſtères ſuivans ; ils ſe bornérent à ſe ſoutenir ſans faire beaucoup parler d'eux. Le cardinal *de Fleury* qui ne les aimait pas, était néanmoins dans la perſuaſion qu'on devait les protéger avec force, *comme les plus fermes apuis de la*

religion, dont ce miniſtre regardait le maintien comme partie du gouvernement. Cette façon de penſer du cardinal *de Fleury* au ſujet des Jéſuites ſe trouve exprimée dans des lettres manuſcrites que j'ai lûes de lui ; *ce ſont*, diſait-il encore, *d'excellens valets, mais de mauvais maîtres.* D'après ce principe il les traita *honnêtement* pendant ſon miniſtère, mais ſans leur marquer de faveur déclarée ; il éleva au contraire beaucoup (& les Jéſuites ne lui en ſurent pas plus de gré) la communauté des Sulpiciens, beaucoup moins illuſtre & moins puiſſante, mais auſſi moins redoutable. Le cardinal *de Fleury*, ennemi des Janſeniſtes, qu'il regardait comme dangereux, & en même tems peu porté pour ce qui avait trop d'éclat en quelque gen-

re que ce fût, prit ſous une protection particulière cette communauté nombreuſe ; elle avait tout ce qu'il falait pour lui en paraître digne ; elle joignait au mérite d'être très dévouée à la bulle, le bonheur de n'avoir jamais fait parler d'elle. Ce miniſtre remplit les évêchés de France d'une foule d'élèves de St. Sulpice, plus recommandables par leur dévotion que par leurs lumières; par-là il jetta les premiers germes de cet état de langueur où le clergé de France parait aujourd'hui tombé, mais dont il faut eſpérer qu'il ſe relévera bientôt, grace à l'eſprit philoſophique qui éclaire aujourd'hui quelques-uns de ſes membres, & qui leur fait regarder avec raiſon le fanatiſme & l'ignorance comme les deux véritables fléaux du chriſtianiſme.

Cependant cette bulle dont les Jésuites avaient été les promoteurs, & qui avait éprouvé une si grande résistance quand elle parut, se trouvait insensiblement acceptée par tous les évêques. La nation Française qui crie si aisément, & qui plus aisément encore se lasse de crier, était familiarisée avec une production qu'elle avait d'abord apellé *monstrueuse*; chacun la recevait en l'interprétant à son gré; car tel est le merveilleux privilège de ces sortes de décisions de Rome, qu'on peut à toute force les entendre comme on veut, & s'y soumettre en restant dans son opinion. Le jansenisme, autrefois soutenu (au grand regret de la raison) par des hommes d'un vrai mérite, n'avait plus pour soutien que des défenseurs dignes d'une pareille

cauſe, quelques prêtres pauvres & obſcurs, inconnus juſques dans leur quartier ; la folie des convulſions, qui avait excité des querelles dans le parti même, avait achevé de les avilir en les rendant ridicules ; enfin cette ſecte expirante & mépriſée, touchait à ſon dernier moment, lorſqu'un enchaînement imprévû de circonſtances lui a redonné tout à coup une vie qu'elle n'eſpérait plus. La vipère que les Jéſuites croyaient avoir écraſée, a eu la force de retourner la tête, de les mordre au talon, & de les faire périr. Voici par quelle ſuite de cauſes cet étrange événement a été produit.

Les parlemens, qui s'étaient élevés contre la ſociété dès ſa naiſſance, n'avaient eu que trop de raiſons de perſiſter dans les

mêmes ſentimens à ſon égard. Ils étaient juſtement bleſſés des avantages, du pouvoir & du crédit qu'elle avait obtenus malgré eux; ils l'étaient ſurtout de cette conſtitution *unigenitus*, dont les intrigues jéſuitiques les avaient forcés d'enregiſtrer l'acceptation; acceptation qu'ils jugeaient, comme nous l'avons vû, contraire aux droits de la couronne; & ils attendaient, pour éclater, une occaſion favorable, ſans peut-être oſer ſe flatter qu'elle ſe préſentât jamais.

La querelle des ſacremens refuſés aux Janſeniſtes a été la première étincelle de l'embraſement, l'*Hélène* de cette guerre, auſſi mince par ſon premier objet, qu'elle eſt devenuë importante par ſes ſuites. Un des principaux archevêques du royaume,

& un évêque de Mirepoix ſon apui & ſon conſeil, tous deux très-perſuadés de l'excellence de la bulle, & de la damnation de ceux qui la rejettent, réſolurent, en prélats conſéquens, de faire refuſer aux Janſeniſtes la communion à la mort. On avait déja tenté ce refus dans quelques provinces, mais deux ou trois fois ſeulement, de loin à loin, & à petit bruit; on crut qu'il était tems de lever le maſque, & de traiter abſolument les ennemis de la bulle *unigenitus* comme des hérétiques ſéparés de l'égliſe. Si on s'en raporte à la foule des théologiens conſtitutionaires, les deux prélats, auteurs & exécuteurs de ce projet, étaient très bien fondés; qu'on nous permette de raporter ici (comme ſimples hiſtoriens) les raiſons ſingulières

qu'on alléguait en leur faveur, & celles qu'on leur opoſait. » La » bulle *unigenitus*, (diſaient ſes partiſans) « mal accueillie ſans » doute, & même conſpuée à » ſa naiſſance, avait fini par » être unanimement reçuë ; il » n'y avait dans tout le monde » chrétien aucun évêque qui ré- » clamât contre cette production » bonne ou mauvaiſe de la cour » de Rome ; on avait beau dire » qu'elle renverſait les principes » du chriſtianiſme, que l'accep- » tation n'en avait pas été libre, » que les uns l'avaient reçuë par » crainte, les autres par intérêt ; » elle était acceptée, & ſans opo- » ſition, par tout le corps des » paſteurs ; voilà, dans les prin- » cipes de l'égliſe catholique, » tout ce qui doit ſervir de bouſ- » ſole aux ſimples fidèles dans

» leur foi. Ce n'eſt point à eux
» à examiner ni les dogmes en
» eux-mêmes, ni la nature de
» l'acceptation ; il leur ſuffit de
» voir clairement que l'égliſe vi-
» ſible les adopte ; on entend ici
» par l'égliſe *viſible*, ce que tout
» catholique entend par ce mot,
» c'eſt-à-dire le pape, les évê-
» ques, & preſque tous les ec-
» cléſiaſtiques ſéculiers & régu-
» liers du ſecond ordre. Quelle
» que ſoit la doctrine que cette
» égliſe viſible enſeigne, le fi-
» dèle doit croire fermement,
» nonobſtant même les aparences
» contraires les plus fortes, qu'elle
» l'a toujours enſeignée ; autre-
» ment J. C. n'aurait pas dit
» vrai en promettant à cette
» égliſe d'être *toujours avec elle.*
» Les paſſages de l'écriture &
» des pères, qui paraîtraient le

» plus évidemment contraires au
» nouveau catéchiſme, s'expli-
» queront d'une manière qui y
» ſera favorable ; l'égliſe a ſeule
» le droit d'en fixer le ſens. En
» un mot, dès qu'elle a parlé, il
» faut ſe ſoumettre, quoi qu'elle
» diſe. Il s'en falait de beaucoup
» qu'après le concile de Nicée,
» la divinité de J. C. fût auſſi
» ſolemnellement, auſſi univer-
» ſellement, auſſi uniformément
» reçuë par le corps des paſteurs,
» que la bulle *unigenitus* l'a été
» dans ces derniers tems. Cepen-
» dant après le concile de Nicée,
» les Ariens étaient dès-lors hé-
» rétiques avérés, malgré les
» partiſans qui leur reſtaient. Il
» ſe peut, il eſt même hors de
» doute, que dans les conciles qui
» ont décidé des matières de foi,
» bien des évêques ont opiné

» pour la bonne cauſe par des
» vuës de politique, d'intérêt ou
» de paſſion. Témoin la malheu-
» reuſe facilité avec laquelle la
» plûpart des prélats qui, ſous
» *Conſtantin*, avaient déclaré que
» le Verbe était Dieu, décla-
» rèrent enſuite ſous *Conſtance*
» qu'il n'était qu'un homme. Té-
» moin encore la conduite vio-
» lente de *St. Cyrille* & du con-
» cile d'Ephèſe à l'égard de *Neſ-*
» *torius.* Témoin enfin les intri-
» gues qui ont trop ſouvent trou-
» blé ces aſſemblées ſaintes, &
» outragé, pour ainſi dire, le St.
» Eſprit qui y préſide; mais en-
» core une fois, ce ne ſont pas
» les motifs, c'eſt le réſultat de
» la déciſion que les fidèles doi-
» vent conſidérer. C'eſt à ce ré-
» ſultat ſeul qu'ils doivent s'en
» tenir; ils auraient trop à faire,

» s'il leur falait remonter juſ-
» qu'aux cauſes qui ont dicté
» l'arrêt. Dieu a promis à ſon
» égliſe l'infaillibilité dans ſes dé-
» ciſions, mais il n'a pas promis
» à chaque particulier la pureté
» dans ſes motifs ; il ſe ſert de
» toutes ſortes de moyens, même
» des paſſions des hommes, pour
» faire triompher & connaître
» la vérité ; & il employe les
» choſes humaines pour faire
» réuſſir les choſes divines.

D'après ces raiſons (dont nous ne prétendons nullement aprécier la juſteſſe) les partiſans de la bulle ſe croyaient fondés à traiter les Janſeniſtes comme des ſectaires déclarés. Ceux-ci diſaient pour ſe défendre, que l'égliſe univerſelle était ſaiſie de leur cauſe par l'apel qu'ils avaient fait au futur concile, & que juſ-

qu'à la déciſion qu'ils attendaient, on ne pouvait les rejetter hors de ſon ſein. On leur répondait qu'une foule d'hérétiques, à commencer par *Pélage*, ſi odieux aux Janſeniſtes modernes, avaient été regardés & traités comme des novateurs, ſans avoir été condamnés expreſſément par aucun concile œcuménique. Ils objectaient que la bulle ne propoſait réellement aucune vérité à croire, parce que les qualifications accumulées d'*hérétiques*, de *ſentant l'héréſie*, de *malſonnantes*, d'*offenſant les oreilles pieuſes* &c. n'étaient apliquées à aucune propoſition du P. *Queſnel* en particulier. Quelques-uns de leurs adverſaires, à l'exemple d'un illuſtre chef d'Iſraël, * leur répondaient

(*) Feu Mr. le cardinal *de Tencin*.

(en se moquant vraisemblablement & d'eux & de la bulle) qu'elle proposait *à croire d'une foi implicite des vérités indéterminées* ; les autres disaient simplement, que dans une liste de poisons, il n'était pas nécessaire de marquer expressément le degré de malignité de chacun pour avertir les citoyens de s'en préserver. On demandait encore aux Jansenistes, comment l'église pouvait conserver un de ses caractères essentiels, celui d'être *visible*, s'il falait la réduire à une poignée de prêtres, opposés à tout le reste des pasteurs ? & ils repliquaient que la véritable église, l'église *visible*, était celle qui enseignait *visiblement* la saine doctrine, & qui n'autorisait pas, comme la bulle, le Pélagianisme le plus révoltant ; ils ajoutaient

que l'égliſe, toute *viſible* qu'elle eſt & qu'elle doit être, n'était pas moins *cachée* en aparence dans ces tems malheureux, où les pères de l'égliſe aſſurent que tout l'univers *fut étonné de ſe voir Arien.* En un mot les Janſeniſtes répondaient à leurs adverſaires, comme *Sertorius* à *Pompée*:

Rome n'eſt plus dans Rome, elle eſt toute où je ſuis.

C'eſt ainſi que les uns & les autres défendaient leur cauſe. On ne parle point des injures qu'ils y ajoûtaient, & qui de part & d'autre étaient dignes des raiſons.

Les ſeuls magiſtrats (& cette obſervation n'eſt pas à négliger) opoſaient en cette occaſion aux conſtitutionaires des raiſons ſans replique; ils prononçaient que

la doctrine enseignée ou autorisée par la bulle, portait atteinte aux loix du royaume, & par conséquent ne devait pas être un prétexte de vexation. Voilà de quoi ces magistrats étaient juges compétens, & sur quoi les partisans de la bulle n'avaient rien à leur répondre ; car c'est aux dépositaires des loix à décider de ce qui y est conforme ou contraire ; & cette question n'est pas même du ressort de l'église.

Il est certain d'ailleurs que tous ces refus de sacremens occasionnés par la bulle, troublaient les familles ; qu'ils jettaient la dissension parmi les citoyens ; qu'à cet égard au moins les magistrats devaient en prendre connaissance, & employer, comme ils faisaient, l'autorité des loix pour faire cesser le trouble. Mais l'in-

convénient qu'entraînent les querelles de théologie, de nuire à la tranquillité publique, eſt le fruit de la faute qu'on a faite en France, & preſque partout ailleurs, de lier les choſes civiles à la religion ; de vouloir qu'un bourgeois de Paris ſoit non ſeulement ſujet fidèle, mais encore bon catholique, & auſſi exact à rendre le pain béni qu'à payer les impôts. Tant que cet eſprit ſubſiſtera parmi nous, la maxime dont les fanatiques abuſent ſi ſouvent, *qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes*, ſera un obſtacle invincible aux plus ſages meſures du gouvernement & des magiſtrats pour étouffer les querelles de religion ; parce que les hommes aiment mieux obéir à un maître qu'ils ſe donnent (& qui après tout ne leur commande

que

que ce qu'ils veulent) qu'à un maître qu'ils n'ont pas choisi, & qui leur ordonne ce qui leur déplait. En Hollande, où les Jansenistes font une église absolument séparée, que le gouvernement ignore & laisse en paix, ils ne sont ni la cause ni l'objet d'aucun trouble. Ce n'est que par une sage tolérance (également avouée de la religion & de la politique) qu'on peut empêcher toutes ces frivoles disputes d'être contraires au repos de l'état, & à l'union des citoyens. Mais quand viendra cet heureux tems ?

Quoi qu'il en soit, les Jansenistes, traités à leur mort comme des excommuniés, se soulevèrent contre cette nouvelle persécution. Le parlement qui n'avait enrégistré la bulle que malgré lui, prit leur défense ; il ban-

nit les prêtres qui refusaient de communier les Jansenistes expirans ; l'archevêque de son côté interdisait & privait de leur place les prêtres qui obéissaient au parlement ; & ces malheureux *Portes-Dieu* (c'est ainsi qu'on les apelle) ayant pour perspective l'exil d'un côté & la faim de l'autre, se trouvaient dans une fâcheuse alternative. Les gens raisonnables étaient surpris que l'archevêque, auteur de leur infortune, n'allât pas se présenter lui-même au parlement, déclarer qu'ils n'avaient rien fait que par ses ordres, & se rendre victime pour tant d'innocens. On avait d'autant plus lieu de s'y attendre, que la vertu de ce prélat & sa bonne foi dans cette affaire n'étaient nullement suspectes. Les Jansenistes l'apellaient persécuteur & schismatique, les

courtisans opiniâtre ; ses partisans le comparaient à *St. Athanase*, apellé aussi, disaient-ils, opiniâtre & rebelle par les courtisans de son tems.

La dispute s'échauffa de plus en plus ; la cour voulut inutilement la faire cesser ; les Jansenistes avaient trouvé moyen de causer plus d'embarras par leur mort, qu'ils n'avaient fait pendant leur vie. Les parlemens & l'archevêque furent exilés tour à tour. Enfin le roi, justement ennuyé de ces querelles, rapella les magistrats, & de concert avec eux, imposa également silence aux partisans & aux adversaires de la bulle.

Cette loi du silence, il est vrai, ne fut pas trop bien observée ; elle fut surtout enfreinte par les éloges que les Jansenistes en fai-

ſaient ; ils imprimaient de gros volumes pour prouver qu'il fallait ſe taire ; ils reſſemblaient à ce pédant de *Molière*, qui après avoir parlé longtems, & dit beaucoup de ſotiſes, promet enfin de garder le ſilence, (*) & voulant prouver qu'il tient ſa promeſſe, interromt à chaque moment la converſation, pour faire obſerver *qu'il n'ouvre pas la bouche.*

Les conſtitutionnaires de leur côté oſaient dire, que le roi n'était pas en droit d'ordonner à des ſujets forcenés, de ſe taire ſur l'objet ridicule qui échauffait leurs têtes ; que le ſixiéme concile général avait *anathématiſé* le *Type* de l'empereur *Conſtant*, qui n'é-

(*) *Dépit amoureux*, Acte I. ſcène dernière.

tait aussi, à ce qu'ils prétendaient, qu'une *loi de silence*. Les Jansenistes répondaient que ce concile avait encore mieux fait en *anathématisant* le pape *Honorius*.

Le roi, occupé comme un bon père, suivant l'expression d'un auteur célèbre, à séparer des enfans qui se battaient, voulut s'apuyer d'une autorité, respectable aux deux partis, & surtout au plus nombreux; il jugea à propos de consulter sur cette question, dont toute la France était agitée, le feu pape *Benoit XIV*, homme d'esprit qui n'aimait par les Jésuites, & qui au fond méprisait cette controverse. Le Pape répondit en adroit Italien; d'un côté il ordonnait l'acceptation de la bulle, ouvrage d'un de ses *infaillibles* prédéceſſeurs, qu'il ne pouvait honnêtement condam-

ner ; de l'autre il déclarait en même tems que les Janseniſtes qui la rejettaient n'en devaient pas moins être communiés à la mort, *mais à leurs riſques & fortunes*, & après avoir été *bien avertis* du danger qu'ils couraient pour leur ſalut éternel. Depuis cette époque les refus de communion devinrent moins fréquents ; les Janseniſtes & leurs adverſaires crurent avoir également le pape pour eux, & la paix ſembla preſque rétablie.

Elle ne fut pas même alterée par la démarche que le parlement crut devoir faire quelque tems après, d'apeller de nouveau de cette bulle *Unigenitus* dont il avait enregiſtré malgré lui l'acceptation ; il n'apellait pas à la vérité de la *doctrine* de la bulle, c'eût été toucher à l'encenſoir,

& il connaiſſait trop bien les limites de ſes droits ; il n'apella que de *l'exécution* de cette bulle, la déclarant contraire à ce qu'on nomme en France *les libertés de l'égliſe Gallicane.* Cet apel n'eut pas l'éclat qu'il méritait ; il venait à la ſuite d'une quantité d'écrits dont la légéreté Françaiſe commençait à être fatiguée. Les partiſans de la bulle ſe moquaient même, avec une indécence puniſſable, de ces *prétenduës libertés de l'égliſe Gallicane*, en vertu desquelles le parlement, ſuivant les termes de ſes arrêts, ordonnait aux prêtres, ſous des peines infamantes, l'adminiſtration des ſacrements ; ils ne voyaient pas, diſaient-ils ridiculement, en quoi de pareils arrêts apuyaient & favoriſaient *la liberté de l'égliſe de France*, en forçant ſes miniſtres

à ce qu'ils ne croyaient pas devoir faire. Ce discours, ces querelles, les brochures sans nombre qui en résultaient, servaient d'aliment à la frivolité & à la gayeté de la nation ; on riait de l'animosité réciproque des théologiens des deux partis pour des questions qui le méritaient si peu : car cette animosité, quoique très ordinaire & de tous les tems, étonne & amuse toujours les gens raisonnables. On ne riait pas moins de voir, que malgré les ordres réïterés donnés à la Sorbonne, de ne plus parler de bulle *Unigenitus* dans ses cahiers ni dans ses théses, elle marquât l'attachement le plus opiniâtre à cette bulle, qu'elle avait rejettée si longtems. Il ne manquait plus, disait-on, à tout ce qui s'était passé d'étrange à ce sujet, que de défendre sans

ſuccès à la faculté de théologie d'enſeigner une doctrine qu'on avait eu bien de la peine à lui faire accepter. La philoſophie, ſurtout, riait en ſilence de toutes ces diſparates, & s'amuſait de ce nouveau changement de ſcène, attendant avec patience l'occaſion d'en profiter. Ceux d'entre les philoſophes qui n'eſpéraient aucun fruit de ces querelles, prenaient le parti, plus ſage encore, de ſe moquer de tout; ils voyaient l'acharnement réciproque des Janſeniſtes & de leurs adverſaires, avec cette curioſité ſans intérêt qu'on aporte à des combats d'animaux; bien ſûrs, quoi qu'il arrivât, d'avoir à rire aux dépens de quelqu'un.

Tant de coups réciproquement portés de part & d'autre avec violence, n'allaient pas encore

jusqu'aux Jésuites ; occupés d'une part à armer les évêques contre les restes expirans des Jansenistes leurs ennemis, & de l'autre à animer sans bruit la cour de France contre les parlemens, ils étaient l'ame secrette de toute cette guerre sans paraître s'en mêler. Mais les Jansenistes, qui dans la querelle des sacremens avaient ou croyaient avoir gagné du terrain, s'enhardissaient peu à peu, semblaient s'essayer à de plus grands coups ; & l'archevêque leur ennemi aiguisait, sans le savoir, à force de zèle, le glaive dont la société allait être bientôt percée.

Deux fautes capitales que firent alors les Jésuites à Versailles, commencèrent à ébranler leur crédit & à préparer de loin leur désastre. Ils refuserent, à ce qu'on assure, par des motifs de respect

humain, de recevoir sous leur direction des personnes puissantes, qui n'avaient pas lieu d'attendre d'eux une sévérité si singulière à tant d'égards ; ce refus indiscret a, dit-on, contribué à précipiter leur ruine par les mains même dont ils auraient pû se faire un apui ; ainsi ces hommes qu'on avait tant accusés de morale relâchée, & qui ne s'étaient soutenus à la cour que par cette morale même, ont été perdus dès qu'ils ont voulu (même à leur grand regret) professer le rigorisme ; matière abondante de réflexions, & preuve évidente que les Jésuites, depuis leur naissance jusqu'à cette époque, avaient pris le bon chemin pour se soutenir, puis qu'ils ont cessé d'être, du moment qu'ils s'en sont écartés.

On ajoûte que dans le même tems qu'ils déplaiſaient à la cour par leurs ſcrupules, ils y déplurent auſſi par leurs intrigues. Ils dreſſèrent, dit-on, des piéges ſecrets à des hommes en place, dont le crime à leurs yeux était de manquer de dévouement à la ſociété, la ſeule patrie qu'ils connaiſſent; l'effet ordinaire de ces ſortes d'attaques eſt d'affermir le crédit qu'elles ne renverſent pas; ceux qui étaient l'objet des menées jéſuitiques n'en eurent que plus de faveur. Nous ignorons quelle diſpoſition produiſit en eux le coup qu'on avait voulu leur porter; mais il eſt difficile de croire que les intérêts de la ſociété leur en ſoient devenus plus chers.

Tandis que les Jéſuites, plutôt craints que ſoutenus par la

plus grande partie du clergé, animaient contr'eux les parlemens, & s'aliénaient les personnes de la cour qui avaient le plus de crédit, ils avaient aussi trouvé le secret d'indisposer vivement une classe d'hommes, moins puissante en aparence, mais plus à craindre qu'on ne croit, celle des gens de lettres. Leurs déclamations à la cour & à la ville contre l'Encyclopédie, avaient soulevé contr'eux toutes les personnes qui prenaient intérêt à cet ouvrage, & qui étaient en grand nombre; leur déchainement contre l'auteur de la *Henriade*, leur ancien disciple, & longtems leur ami, avait irrité cet écrivain célèbre, qui leur faisait vivement sentir la sotise qu'ils avaient faite de l'attaquer. Quelque fort qu'on soit ou qu'on s'i-

magine être, il ne faut jamais se faire des ennemis qui, jouïssant de l'avantage d'être lûs d'un bout de l'Europe à l'autre, peuvent exercer d'un trait de plume une vengeance éclatante & durable. C'est une maxime que la faveur & le pouvoir même ne doivent jamais faire perdre de vuë, soit aux particuliers, soit aux corps, & que les Jésuites de nos jours semblent avoir oubliée pour leur malheur. Le lion fait semblant de dormir, laisse bourdonner la guêpe autour de ses oreilles, s'ennuye à la fin de l'entendre, se réveille, & la tue. Pendant six ans & plus, les journalistes de Trevoux & les troupes légères que la basse litterature entretenait à leur solde, ont outragé l'homme célèbre dont nous parlons, qui paraissait l'ignorer, &

les laiſſait faire. Enfin las de ſe voir harcelé par tant d'inſectes, il a mis les Pandours au pilori, un bâillon à leurs chefs ; & ce qui eſt important en France pour le gain d'une cauſe, a expoſé les uns & les autres à la riſée publique.

Pendant qu'il rendait les Jéſuites ridicules, ils ſe rendaient eux-mêmes odieux à tous les ſages de la nation, par l'intolérance qu'ils prêchaient dans ce même journal de Trevoux, & le fanatiſme qu'ils y affichaient. Ceux qu'on nomme philoſophes, & qu'ils cherchaient à perſécuter, n'oubliaient de leur côté aucune occaſion de ſe venger dans leurs ouvrages, & ſe vengeaient de la manière la plus mortifiante pour les Jéſuites, ſans trop ſe compromettre & s'expoſer. Ils ne leur

disaient pas comme les Jansenistes : » Vous êtes des ambitieux, » des intriguans & des fripons ; cette accusation n'aurait pas humilié la société ; ils leur disaient : » Vous êtes des ignorans ; vous » n'avez plus parmi vous un seul » homme de lettres, dont le nom » soit célèbre en Europe & digne » de l'être ; vous vous glorifiez » de votre crédit, mais ce cré- » dit existe plus en opinion qu'en » réalité, ce n'est plus qu'un châ- » teau de cartes qu'on renversera » dès qu'on osera souffler dessus. « Ils disaient vrai, & l'événement l'a prouvé. Pour comble de malheur, les Jésuites accablés de traits qu'ils s'étaient attirés par leur faute, n'avaient pas un seul défenseur en état de les repousser ; les bons écrivains, les hommes de mérite, leur manquaient

en tout genre ; leurs nouveaux ennemis, oprimés par eux à Versailles, étaient plus forts la plume à la main ; & on sent le prix de cet avantage chez une nation qui n'aime à lire que pour s'amuser, & qui finit toujours par se déclarer pour celui qui y réussit le mieux. Les Jésuites avaient pour eux le fantôme de leur pouvoir ; leurs adversaires avaient la France & l'Europe.

Il faut avoüer que les Jansenistes, qui ne se sont jamais piqués d'être fins, l'ont été dans ces derniers tems bien plus qu'ils ne pensaient, & que les Jésuites qui se piquent de l'être beaucoup, ne l'ont été guères. Ils ont donné comme des sots, dans un panneau que leurs ennemis leur ont tendu sans s'en douter. Le gazetier Janseniste, excité seu-

lement par le fanatiſme & par la haine (car ce ſatyrique imbecile n'en ſait pas plus long) a reproché aux Jéſuites de pourſuivre dans les Janſeniſtes un fantôme d'heréſie, & de ne pas courre ſus aux philoſophes qui deviennent de jour en jour, ſelon lui, plus nombreux & plus inſolens. Les Jéſuites, bêtement, ont lâché leur proye qui ſe mourait, pour attaquer des hommes pleins de vigueur, qui ne penſaient point à leur nuire. Qu'eſt-il arrivé ? ils n'ont point apaiſé leurs anciens ennemis, & s'en ſont attiré de nouveaux dont ils n'avaient que faire ; ils le ſentent bien aujourd'hui, mais il n'eſt plus tems.

Telle était la poſition de ces pères, lorſque la guerre allumée entre l'Angleterre & la France,

occaſionna à la ſociété le fameux procès qui a entraîné ſa deſtruction. Les Jéſuites faiſaient le commerce à la Martinique ; la guerre leur ayant cauſé des pertes, ils voulurent faire banqueroute à leurs correſpondans de Lyon & de Marſeille ; un jéſuite de France, à qui ces correſpondans s'adreſſèrent pour avoir juſtice, leur parla comme le *rat retiré du monde* ;

Mes amis, dit le ſolitaire,
Les choſes d'ici-bas ne me regardent plus ;
En quoi peut un pauvre reclus
Vous aſſiſter ? Que peut-il faire,
Que de prier le ciel qu'il vous aide en ceci ?
J'eſpère qu'il aura de vous quelque ſouci. (*)

Il leur offrit de *dire la Meſſe* pour leur obtenir de Dieu, au

(*) Fables de *la Fontaine* Liv. VII. fable III.

lieu de l'argent qu'ils demandaient, la grace de souffrir *chrétiennement* leur ruine. Ces négotians, volés & persiflés par les Jésuites, les attaquèrent en justice réglée ; ils prétendirent que ces pères en vertu de leurs constitutions étaient solidaires les uns pour les autres, & que ceux de France devaient acquitter les dettes des missions Américaines. Les Jésuites se croyaient si sûrs de la bonté de leur cause, qu'ayant le droit d'être jugés au grand conseil, ils demandèrent, pour rendre leur triomphe plus éclatant & plus complet, que le procès fût porté à la grand-chambre du parlement de Paris. Ils y perdirent tout d'une voix, & à la grande satisfaction du public, qui en témoigna sa joye par des aplaudissemens universels ; on les con-

damna à payer des ſommes immenſes à leurs parties, avec défenſe à eux de faire le commerce.

Ce ne fut là que le commencement de leur malheur. Dans le procès qu'ils ſoutenaient, il avait été queſtion de ſavoir, ſi en effet par leurs conſtitutions ils étaient ſolidaires les uns pour les autres; cette queſtion fournit au parlement une occaſion toute naturelle de demander à voir ces conſtitutions fameuſes, qui jamais n'avaient été ni examinées, ni aprouvées avec les formes requiſes. L'examen de ces conſtitutions, & enſuite celui de leurs livres, a fourni des moyens *juridiques* plus que ſuffiſans pour déclarer leur inſtitut contraire aux loix du royaume, à l'obéiſſance duë au ſouverain, à la ſureté de ſa perſonne, & à la tranquillité de l'état.

Je dis des moyens *juridiques*. Car on doit distinguer dans cette cause, les moyens *juridiques* sur lesquels la destruction des Jésuites a été apuyée, d'avec les autres motifs (non moins équitables) de cette destruction. Il ne faut pas croire que ni les constitutions de ces pères, ni la doctrine qu'on leur reproche, aient été l'unique cause de leur ruine, quoique ce soit la seule vraiment *judiciaire*, & la seule par-conséquent dont on ait dû faire mention dans les arrêts rendus contre eux. Il n'est que trop vrai que plusieurs autres ordres ont à peu près pour principe cette même obéissance servile que les Jésuites vouent à leurs supérieurs & au pape; il n'est que trop vrai que mille autres docteurs & religieux ont enseigné la doctrine

du pouvoir de l'égliſe ſur le temporel des rois ; ce n'eſt pas ſeulement parce qu'on croit les Jéſuites plus mauvais Français que les autres moines, qu'on les a détruits & diſperſés ; c'eſt parce qu'on les a regardés avec raiſon comme plus redoutables par leurs intrigues & par leur crédit ; Et ce motif, quoique non *juridique*, eſt aſſurement beaucoup meilleur qu'il ne falait pour s'en défaire. La ligue de la nation contre les Jéſuites reſſemble à la ligue de Cambrai contre la république de Veniſe, qui avait pour principale cauſe les richeſſes & l'inſolence de ces républicains. La ſociété avait fourni les mêmes motifs à la haine. On était juſtement indiſpoſé de voir des religieux, voués par état à l'humilité, à la retraite & au ſilence, diriger la

conſcience des rois, élever la nobleſſe du royaume, cabaler à la cour, à la ville & dans les provinces. Rien n'irrite davantage les gens raiſonnables, que des hommes qui ont renoncé au monde, & qui cherchent à le gouverner. Tel était aux yeux des ſages, le crime de la ſociété le moins pardonnable ; ce crime, dont on ne parlait pas, valait ſeul tous ceux dont on les chargeait d'ailleurs, & qui par leur nature, étaient plus propres à faire prononcer leur arrêt dans les tribunaux.

Ces pères ont même oſé prétendre, & pluſieurs évêques leurs partiſans ont oſé l'imprimer, que le gros recueil d'aſſertions extrait des auteurs jéſuites par ordre du parlement, recueil qui a ſervi de motif principal pour leur deſtruction

ction, n'aurait pas dû opérer cet effet ; qu'il avait été *compilé à la hâte par des prêtres jansenistes*, & *mal vérifié par des magistrats peu propres à ce travail* ; *qu'il était plein de citations fausses*, *de passages tronqués ou mal entendus*, *d'objections prises pour les réponses* ; enfin de mille autres infidélités semblables. Les magistrats ont pris la peine de répondre à ces reproches, & le public les en aurait dispensés ; on ne peut nier que parmi un très grand nombre de citations exactes, il ne fût échapé quelques mépriſes ; elles ont été avouées ſans peine ; mais ces mépriſes (quand elles ſeraient beaucoup plus fréquentes) empêchent-elles que le reſte ne ſoit vrai ? D'ailleurs la plainte des Jéſuites & de leurs défenſeurs fut-elle auſſi juſte qu'elle le

parait peu, qui ſe donnera le ſoin de vérifier tant de paſſages ? En attendant que la vérité s'éclairciſſe, (ſi de pareilles vérités en valent la peine) ce recueil aura produit le bien que la nation déſirait, l'anéantiſſement des Jéſuites ; les reproches qu'on eſt en droit de leur faire ſeront plus ou moins nombreux ; mais la ſocieté ne ſera plus ; c'était là le point important.

Ce volume d'aſſertions, extrait des livres des Jéſuites condamnés par les magiſtrats, avait été précédé quelques années auparavant de la condamnation de l'ouvrage du jéſuite *Buſenbaum*, dans lequel la doctrine du régicide eſt ouvertement ſoutenuë ; l'exemplaire ſur lequel la condamnation fut prononcée portait pour datte 1757, époque

funeſte de l'attentat qui a rempli la France d'horreur & de trouble. Les Jéſuites ont prétendu que cette datte était une ſupercherie de leurs ennemis, qui pour les rendre odieux avaient fait mettre un frontiſpice nouveau à une édition ancienne; les Janſeniſtes ſoutenaient que l'édition était en effet toute récente, & prouvait d'une manière ſenſible juſqu'à quel point & à quel degré d'impudence les Jéſuites oſaient être mauvais Français. Ces Janſeniſtes, ſi peu adroits d'ailleurs, mais très ardens & très acharnés, étaient venus à bout de perſuader à la plus grande partie de la nation, que le crime atroce dont il s'agiſſait était l'ouvrage des Jéſuites. Cependant les réponſes du criminel dans ſes interrogatoires, telles qu'elles ont été publiées, n'étaient

nullement à la charge de ces pères ; mais il avait servi chez eux, ainsi que chez des personnes du parti opposé ; il l'avait déclaré à ses juges ; les Jésuites (par de bonnes raisons sans doute , mais qu'on ignore) ne furent point interrogés , comme il semblait qu'ils auraient dû l'être ; c'en fut assez à une grande partie du public pour les charger du crime.

L'assassinat du roi de Portugal, arrivé l'année suivante , & dans lequel la société se trouva encore impliquée , servit de nouveaux moyens à ses ennemis pour soutenir & faire croire que l'attentat qui soulevait la France était aussi son ouvrage. Les amis des Jésuites ont prétendu qu'ils étaient innocens du forfait commis en Portugal ; que l'orage suscité contr'eux à cette occasion , &

dont ils ont auſſi été les victimes dans ce royaume, était un effet de la haine qu'ils s'étaient attirée de la part du premier miniſtre *Carvalho*, tout-puiſſant auprès du prince. Mais pourquoi des religieux inſpirent-ils de la haine contr'eux à un miniſtre d'état, ſi ce n'eſt parce qu'ils ſe rendent redoutables à ce miniſtre par leurs intrigues? Pourquoi M. de *Carvalho*, qui déteſtait les Jéſuites, laiſſait-il en repos les Cordeliers, les Jacobins, & les Recollets, ſinon parce qu'il trouvait les Jéſuites en ſon chemin, & que les autres végétaient en paix dans leurs couvens ſans faire à l'état ni bien ni mal? Toute ſociété religieuſe & remuante, mérite par cela ſeul que l'état en ſoit purgé; c'eſt un crime pour elle d'être redoutable.

Auſſi le miniſtre de Portugal profita-t-il habilement de l'imputation faite à quelques-uns de ces pères, d'avoir conſeillé, dirigé & abſous les aſſaſſins, pour faire chaſſer tous les Jéſuites du royaume ; on les renvoya à leur général, qui, dit-on, ne ſachant que faire de ces nouveaux venus, les a laiſſé périr de faim & de miſère ſur les vaiſſeaux même qui les avaient aportés.

M. de *Carvalho*, en chaſſant les Jéſuites, en avait fait arrêter trois, qu'on avait déclaré coupables ; mais il ne fut pas aſſez puiſſant pour faire exécuter à mort le jéſuite *Malagrida*, qui paſſait pour le plus criminel. La populace Portugaiſe, ignorante, ſuperſtitieuſe, & imbue des maximes ultramontaines, n'aurait pas ſouffert qu'un religieux fût

livré au bras ſéculier pour un crime digne des plus grands ſuplices, parce que ce crime n'était commis que contre un laïc; on fut obligé, pour trouver à *Malagrida* un crime contre Dieu, qui le rendît digne de mort, d'aller chercher quelques mauvais livres de dévotion, ouvrages de l'imbécillité & de la démence, écrits par ce malheureux jéſuite; ce fut uniquement ſur ces rapſodies qu'il fut condamné au feu par l'inquiſition, non comme coupable de léſe-majeſté, mais comme hérétique. On lui reprochait des viſions & des miracles dont il avait eu la bêtiſe de ſe glorifier; on lui reprochait ſurtout d'avoir pû, à l'âge de 75. ans, ſe deſennuyer tout ſeul dans ſa priſon comme aurait fait un jeune novice; ce qui pouvait auſſi

être regardé comme une eſpèce de miracle, bien digne d'être compté parmi les autres. C'eſt ſur de pareils motifs qu'il fut condamné à la mort la plus cruelle ; l'arrêt ne fit pas même mention du parricide dont il était accuſé ; & comme le remarque très-bien M. *de Voltaire*, l'excès de l'atrocité fut joint à l'excès du ridicule.

C'eſt une choſe plaiſante que l'embarras où les Jéſuites & les Janſeniſtes ſe trouvèrent à l'occaſion de cette victime immolée à l'inquiſition. Les Jéſuites, dévoués juſqu'alors à ce tribunal de ſang, n'oſaient plus en prendre le parti depuis qu'il avait brûlé un des leurs ; les Janſeniſtes qui l'abhorraient, commencèrent à le trouver juſte, dès qu'il eut condamné un jéſuite aux flam-

mes ; ils assurèrent & imprimèrent que l'inquisition n'était pas ce qu'ils avaient cru jusqu'alors, & que la justice s'y rendait *avec beaucoup de sagesse & de maturité*. Quelques magistrats même, jusqu'à ce moment ennemis jurés de l'inquisition, semblèrent en cette circonstance s'adoucir tant soit peu pour elle. Un des premiers tribunaux du royaume condamna au feu un écrit où l'inquisition de Portugal était fort maltraitée à l'occasion du suplice de *Malagrida* ; & dans la dénonciation qui fit condamner cet écrit au feu, on donna beaucoup d'éloges, non pas tout-à-fait à l'inquisition en elle-même, mais *à l'examen scrupuleux* d'après lequel le jésuite fut livré au bras séculier.

A l'occasion de cette accusa-

tion de régicide, tant de fois renouvellée contre les Jéſuites, nous raporterons une anecdote curieuſe. Il eſt étonnant que parmi tant de brochures qui ont apellé ces pères *aſſaſſins*, pas une ſeule n'ait fait mention d'un trait, à la vérité peu connu, mais qui ſemble donner beau jeu à leurs ennemis. A Rome, dans leur égliſe de St. Ignace, ils ont fait repréſenter aux quatre coins de la coupole (peinte il y a environ cent ans par un de leurs pères) des ſujets tirés de l'ancien teſtament; & ces ſujets ſont autant d'aſſaſſinats, ou au moins de meurtres, faits au nom de Dieu par le peuple Juif; *Jahel*, qui pouſſée par l'eſprit divin, enfonce un clou dans la tête de *Siſara*, à qui elle avait offert & donné l'hoſpitalité; *Judith*, qui

conduite par le même guide, coupe la tête à *Holopherne* après l'avoir séduit & enyvré ; *Samſon* qui maſſacre les Philiſtins par ordre du Seigneur ; enfin *David* qui tue *Goliath*. Au haut de la coupole, *St. Ignace* dans une gloire, lance des feux ſur les quatre parties du monde, avec ces mots du nouveau Teſtament ; *Ignem veni mittere in terram* ; *& quid volo niſi ut accendatur* ? * Il me ſemble que ſi quelque choſe pouvait faire connaître l'eſprit de la ſociété par raport à la doctrine meurtrière qu'on lui impute, ces tableaux en ſeraient une preuve plus forte que tous les paſſages qu'on raporte de leurs auteurs, & qui leur ſont com-

* Je ſuis venu mettre le feu ſur la terre : que puis-je deſirer, ſinon de le voir allumé ?

muns avec tant d'autres : mais la vérité eſt que ces principes, apuyés en aparence par l'écriture mal entendue, ſont ceux des fanatiques de tous les tems, & nous pouvons ajoûter, de la plûpart des théologiens de parti, lorſqu'ils croiront avoir intérêt de les répandre, & pouvoir les prêcher en ſûreté. Pour eux un prince hérétique & infidèle eſt un tyran, & par conſéquent un homme dont la religion & la raiſon ordonnent également de ſe défaire. La ſeule choſe qu'on doit reprocher aux Jéſuites, c'eſt d'avoir abandonné ces abominables principes plus tard que les autres, après les avoir plus fortement ſoutenus ; de faire une profeſſion particulière d'obéiſſance au Pape, & d'obéiſſance plus étroite que les autres religieux ; d'être par

cette raiſon d'autant plus à craindre dans l'état, qu'ils y ſont plus accrédités, plus répandus, plus adonnés au miniſtère eccléſiaſtique, & ſurtout à l'inſtruction de la jeuneſſe ; de ne s'être jamais exprimés franchement & nettement (lorſqu'on ne les y a pas forcés) ſur les maximes du royaume concernant l'infaillibilité du pape & l'indépendance des rois ; & d'avoir trop donné à entendre qu'ils regardaient ces maximes comme de ſimples opinions locales, ſur leſquelles on pouvait ſoutenir le pour & le contre, ſuivant les pays où l'on ſe trouvait placé. On peut dire avec vérité & ſans paſſion, que cette manière de penſer perce dans tous leurs ouvrages, & dans ceux même des jéſuites Français qui ont voulu paraître moins ultra-

montains sur nos maximes que leurs confrères d'Italie ou d'Espagne.

Il ne faut pas croire cependant que cette soumission au pape, tant reprochée à la société, soit pour elle un dogme irrévocable. Tandis que les Jésuites la prêchaient en Europe avec tant de zèle, on pourait dire de fureur, pour faire accepter la bulle qu'ils avaient fabriquée, ils résistaient à la Chine aux décrets que les souverains pontifes lançaient contr'eux sur les cérémonies Chinoises; ils allaient même jusqu'à mettre en question, si le pape était en droit de donner une décision sur de pareils sujets. Tant il est vrai que leur prétendu dévouement au pape n'était, pour ainsi dire, que *par bénéfice d'inventaire*, & sous la condition ta-

cite de favoriſer leurs prétentions, ou du moins de ne pas nuire à leurs intérêts.

Quoi qu'il en ſoit, le parallèle qu'on vient de faire de la doctrine des Jéſuites avec les autres ordres, eſt, ce me ſemble, le vrai point de vuë dont on a dû partir dans leur deſtruction. Parmi tant de magiſtrats qui ont écrit dans l'affaire de la ſocieté de longs requiſitoires, M. de *la Chalotais*, procureur général du parlement de Bretagne, parait ſurtout avoir enviſagé cette affaire en homme d'état, en philoſophe, en magiſtrat éclairé & dégagé de tout eſprit de haine & de parti. Il ne s'eſt point amuſé à prouver laborieuſement & faiblement que les autres moines valaient beaucoup mieux que les Jéſuites; il a vu de plus haut & plus loin; ſa mar-

che au combat a été plus franche, & plus ferme. *L'esprit monastique*, a-t-il dit, *est le fléau des Etats; de tous ceux que cet esprit anime, les Jésuites sont les plus nuisibles, parce qu'ils sont les plus puissans; c'est donc par eux qu'il faut commencer à secouer le joug de cette nation pernicieuse.* Il semble que cet illustre magistrat ait pris pour sa devise ces vers de *Virgile* :

Ductoresque ipsos primùm, capita alta ferentes
Cornibus arboreis, sternit; tum vulgus, & omnem
Miscet agens telis nemora inter frondea turbam. (*a*)

(*a*) Ces vers sont tirés du Ir. liv. de l'*Enéide*. *Enée* aperçoit dans une forêt un grand troupeau, à la tête duquel des cerfs marchaient fiérement; il leur

La guerre qu'il a faite avec tant de succès à la societé n'est que le signal de l'examen auquel il paraît desirer qu'on soumette les constitutions des autres ordres, sauf à conserver ceux qui par cet examen seraient jugés utiles. Il est même certaines communautés, par exemple, celle des *frères* nommés *Ignorantins*, qu'il indique expressément à la vigilance des magistrats, comme ayant déja gagné sourdement beaucoup de terrain; cependant, je ne sais si je me trompe, des hommes qui portent un nom si peu fait pour en imposer, ne doivent guères se flatter de succéder un jour aux Jé-

donne la chasse; „ D'abord il jette par „ terre les chefs de la troupe, qui portaient la tête haute; il poursuit & „ disperse ensuite le reste à travers les „ bois. "

ſuites chez une nation à qui les noms ſont ſujets à faire la loi ; il faudra, pour avoir en France des ſuccès & des ennemis, qu'ils commencent par ſe faire apeller autrement.

A l'égard des autres moines en général, c'eſt à la prudence du gouvernement à juger de la manière dont il doit en uſer avec eux ; mais ſupoſé qu'on voulût un jour les détruire, ou du moins les affaiblir aſſez pour les empêcher d'être nuiſibles, il eſt un moyen infaillible d'y parvenir ſans employer la violence, qu'il faut éviter même avec eux ; ce ſerait de faire revivre les anciennes loix qui défendent les vœux monaſtique avant vingt-cinq ans. Puiſſe le gouvernement ſe rendre ſur ce point au déſir unanime des citoyens éclairés !

En attendant ce desastre des communautés monastiques & ce bonheur pour l'état, continuons & finissons le récit de l'anéantissement des Jésuites. Malgré la guerre déclarée à la société par les magistrats, ces pères ne se tenaient pas pour assurés de leur destruction ; le parlement de Paris, qui leur avait porté les premiers coups, les avait assignés à un an pour juger leur institut ; le parti qui desirait leur ruine, aveugle dans sa haine, & ne connaissant ni les loix ni les formes, reprochait au parlement de leur avoir accordé un si long terme ; il craignait que les amis qui leur restaient à la cour n'obtinssent du roi qu'il évoquât à lui seul le jugement de cette affaire. Cette crainte paraissait d'autant plus fondée, que dans l'intervalle de l'as-

ſignation au jugement, ils avaient encore reçu de la cour des marques aſſez éclatantes de protection. Le parlement par l'arrêt du 6. Août 1761, qui les ajournait à comparaitre au bout de l'année pour le jugement de leurs conſtitutions, avait ordonné par proviſion la cloture de leur collège pour le premier octobre ſuivant; le roi, malgré les repréſentations du parlement, prorogea ce tems juſqu'au premier Avril; & cette prorogation faiſait apréhender qu'ils n'obtinſſent des marques de faveur encore plus ſignalées. Perſonne d'ailleurs ne pouvait s'imaginer qu'une ſocieté, n'aguères ſi puiſſante, pût jamais être anéantie; leurs ennemis même n'oſaient s'en flatter pleinement; mais ils voulaient au moins leur enlever, s'il était

poſſible, les deux branches principales de leur crédit, la place de confeſſeur des rois, & l'éducation de la nobleſſe.

Le roi au milieu de toute cette procédure, avait conſulté ſur l'inſtitut des Jéſuites, les évêques qui étaient à Paris : Environ quarante d'entr'eux, ſoit perſuaſion, ſoit politique, avaient fait les plus grands éloges, & de l'inſtitut & de la ſociété ; ſix avaient été d'avis de modifier les conſtitutions à certains égards ; un ſeul, l'évêque de Soiſſons, avait déclaré l'inſtitut & l'ordre également déteſtables. On prétendait que ce prélat (ſi ſévère ou ſi vrai) avait des ſujets de plainte perſonnels & très graves contre les Jéſuites, qui dans une occaſion délicate l'avaient joué, compromis & ſacrifié. Outré de dépit, à ce qu'ils diſaient, &

voulant se venger d'eux, cet évêque s'était fait Janseniste, & déclaré chef d'un parti qui n'avait plus de tête & bientôt plus de membres. Malheureusement pour les Jésuites, le prélat qu'ils cherchaient à décrier était d'une réputation intacte sur la religion, la probité & les mœurs; il assura sans détour, que les parlemens avaient raison, & qu'on ne pouvait trop tôt se défaire d'une compagnie également funeste à la religion & à l'état.

Neanmoins la pluralité des évêques étant favorable à la conservation des Jésuites, le roi, pour déférer à leur avis, rendit un édit dont l'objet était de les laisser subsister en modifiant à plusieurs égards leurs constitutions. Cet édit porté au parlement pour être enrégistré, y trouva une opposition

générale ; on y fit de fortes remontrances ; & ces remontrances eurent plus de succès que ne pouvait attendre le parlement même. Le roi sans y rien répondre retira son édit.

Dans cette situation, la Martinique qui avait déja été si funeste à ces pères, en occasionnant le procès qu'ils avaient perdu, précipita, dit-on, leur ruine par une circonstance singulière. On reçut à la fin de Mars 1762. la triste nouvelle de la prise de cette colonie ; cette prise, si importante pour les Anglais, faisait tort de plusieurs millions à notre commerce ; la prudence du gouvernement voulut prévenir les plaintes qu'une si grande perte devait causer dans le public. On imagina, pour faire diversion, de fournir aux Français un autre objet

d'entretien ; comme autrefois *Alcibiade* avait imaginé de faire couper la queuë à ſon chien pour empêcher les Athéniens de parler d'affaires plus ſérieuſes. On déclara donc au principal du collège des Jéſuites, qu'il ne leur reſtait plus qu'à obéir au parlement & à ceſſer leurs leçons au premier Avril 1762. Depuis cette époque, les collèges de la ſociété furent fermés, & elle commença ſérieuſement à deſeſpérer de ſa fortune ; enfin le 6. Août 1762., ce jour ſi deſiré du public, arriva ; l'inſtitut fut condamné par le parlement d'une voix unanime, ſans aucune opoſition de la part de l'autorité ſouveraine ; les vœux furent déclarés abuſifs, les Jéſuites ſécularisés & diſſous, leurs biens aliénés & vendus ; la plûpart des parlemens, les uns plus

plus tôt, les autres plus tard, les ont traités à-peu-près de même ; quelques-uns avaient mis plus de rigueur encore dans leurs jugemens, & les avaient chaſſés ſans autre forme de procès.

Ils vécurent donc diſperſés çà & là, & portant l'habit ſéculier; mais ils reſtaient toujours à la cour, & même y étaient en plus grand nombre que jamais ; ils ſemblaient de là braver doucement leurs ennemis, & attendre pour ſe relever un tems plus favorable. On diſait aſſez hautement que ces renards n'étaient pas détruits ſi l'on ne venait à bout de les enfermer dans le terrier où ils ſe croyaient à l'abri ; & qu'ils ne ſeraient pas *martyrs* tant qu'ils ſeraient *confeſſeurs*. *Ils ſont bien malades*, ajoutait-on, *peut-être mourans*, *mais le pouls*

leur bat encore. On les croyait si peu anéantis, malgré leur dispersion, qu'un supérieur de séminaire à qui on offrit leur maison du noviciat, répondit qu'il n'en voulait pas, parce qu'il avait peur *des revenans.*

Ils n'étaient pourtant pas loin du moment de leur expulsion totale, & ce fut encore au zèle inconsidéré de leurs amis, qu'ils en eurent l'obligation. Un partisan forcené de la société publia pour la défendre, un écrit violent, & injurieux aux magistrats, qui avait pour titre, *il est tems de parler.* Quelqu'un dit alors que la réponse des magistrats serait, *il est tems de partir.* Il se trompait d'autant moins, qu'un nouveau grief vint combler la mesure. L'archevêque dont nous avons déja tant parlé, croyait les

droits de l'église violés par les arrêts du parlement contre des vœux contractés à la face des autels ; il donna en faveur des Jésuites un mandement qui acheva d'indisposer les magistrats ; quelques-uns de ces pères furent accusés d'avoir colporté le mandement ; quelques-unes de leurs dévotes de l'avoir débité ; ce fut comme le signal du dernier coup porté à la société entière. Le parlement ordonna que dans *huitaine*, tout jésuite, profès ou non profès, qui voudrait rester dans le royaume, ferait serment de renoncer à l'institut. Le terme était court ; on ne voulait pas leur donner le tems de délibérer : on craignait qu'ils ne tinssent entr'eux des assemblées secrettes ; qu'ils n'écrivissent à leur général pour lui demander la permission de cé-

der au tems ; qu'à la faveur des *reſtrictions mentales* , ils ne prêtaſſent le ſerment qu'on exigeait ; qu'à l'abri de ce ſerment ils ne reſtaſſent en France pour y attendre un meilleur tems ; qu'ils ne pratiquaſſent enfin la maxime d'*Acomat* dans *Bajazet* :

Promettez ; affranchi du péril qui vous preſſe ;
Vous verrez de quel poids ſera votre promeſſe.

Il eſt certain que les Jéſuites, en ſignant le ſerment qu'on leur propoſait , auraient fort embarraſſé les Janſeniſtes leurs ennemis, qui ne cherchaient qu'un prétexte pour les faire bannir , & à qui le prétexte aurait manqué. Il eſt certain de plus, que comme Français & comme chrétiens , ils pouvaient ſigner en conſcience ce qu'on exigeait d'eux ; c'eſt ce qu'un écrivain , nullement affec-

tionné d'ailleurs à la ſociété, a prouvé démonſtrativement par un écrit qui nous eſt tombé entre les mains, & qu'on trouvera à la ſuite de cette hiſtoire; mais ſoit fanatiſme, ou raiſon, ſoit principe de conſcience, ou reſpect humain, ſoit honneur ou opiniâtreté, les Jéſuites n'ont pas fait ce qu'ils auraient pû faire & ce qu'on craignait qu'ils ne fiſſent. Ces hommes qu'on croyait ſi diſpoſés à ſe joüer de la religion, & qu'on avait repréſentés comme tels dans une foule d'écrits, refuſèrent preſque tous de prêter le ſerment qu'on exigeait d'eux; en conſéquence ils eurent ordre de ſortir du royaume, & cet ordre fut exécuté à la rigueur. En vain pluſieurs repréſentèrent leur âge, leurs infirmités, les ſervices qu'ils avaient rendus; preſqu'aucune de

leurs requêtes ne fut admiſe. La juſtice qu'on avait faite du corps, fut pouſſée contre les particuliers juſqu'à une ſévérité extrême, qu'aparemment on jugea néceſſaire. On voulait ôter à cette ſociété, dont l'ombre même ſemblait épouvanter encore après qu'elle n'était plus, tous les moyens de renaître un jour; les ſentimens de compaſſion furent ſacrifiés à ce qu'on crut la raiſon d'état. Cependant les implacables Janſeniſtes, irrités par le ſouvenir tout récent des perſécutions que les Jéſuites leur avaient fait ſouffrir, trouvaient que le parlement n'en faiſait pas encore aſſez; ils reſſemblaient à ce capitaine Suiſſe qui faiſait enterrer pêle-mêle ſur le champ de bataille les morts & les mourans; on lui repréſentait que

quelques-uns des enterrés respiraient encore, & ne demandaient qu'à vivre ; *Bon*, dit-il, *si on voulait les écouter, il n'y en aurait pas un de mort.*

Il est certain que la plûpart des Jésuites, ceux qui dans cette société (comme ailleurs) ne se mêlent de rien, & qui y sont en plus grand nombre qu'on ne croit, n'auraient pas dû, s'il eût été possible, porter la peine des fautes de leurs supérieurs ; ce sont des milliers d'innocens qu'on a confondus à regret avec une vingtaine de coupables ; de plus, ces innocens se trouvaient par malheur les seuls punis & les seuls à plaindre ; car les chefs avaient obtenu par leur crédit des pensions dont ils pouvaient jouïr à leur aise, tandis que la multitude immolée restait sans pain comme

ſans apui. Tout ce qu'on a pû alléguer en faveur de l'arrêt général d'expulſion prononcé contre ces pères, c'eſt le fameux paſſage de *Tacite* au-ſujet de la loi des Romains qui condamnait à mort tous les eſclaves d'une maiſon pour le crime d'un ſeul; *habet aliquid ex iniquo omne magnum exemplum*; *tout grand exemple a quelque choſe d'injuſte*. Ainſi dans la deſtruction des Templiers, un grand nombre d'innocens fut la victime de l'orgueil & de la richeſſe inſolente de leurs chefs; ainſi les deſordres qu'on reprochait aux Templiers n'étaient pas l'unique cauſe de leur deſtruction, & leur principal crime était de s'être rendus odieux & redoutables. La poſtérité penſera de même ſur le jugement porté contre les Jéſuites, & ſur l'exil

auquel ils ont été condamnés ; elle le trouvera peut-être dur, au moins en aparence, mais peut-être auſſi jugera-t-elle qu'il était indiſpenſable ; c'eſt ce que l'avenir ſeul pourra décider.

Au reſte, indépendamment de la compaſſion naturelle que ſemblaient réclamer les jéſuites âgés, malades ou ſans reſſource, qui après tout ſont des hommes, il ſemble qu'on aurait pû diſtinguer, dans le ſerment qu'on exigeait, les jéſuites profès d'avec ceux qui ne l'étaient pas, & ceux qui avaient déja renoncé à l'inſtitut d'avec ceux qui y tenaient encore ſans y être abſolument liés. Qu'on exigeât le ſerment des jéſuites profès, dont on voulait ſe débarraſſer, on pouvait juger cette précaution eſſentielle ; mais était-il néceſſaire d'exiger

autre chose des jésuites non profès, qu'une simple promesse qu'ils ne se lieraient point à l'institut, & autre chose des ex-jésuites qu'une simple déclaration qu'ils y avaient renoncé ? La conduite contraire qu'on a tenue, pouvait conserver à la société des sujets qui étaient disposés à la quitter, & auxquels on ôtait toute autre ressource ; cette rigueur même pouvait rendre à l'ordre, des membres qu'il avait déja perdus.

En proposant ces réflexions, on est bien éloigné de desaprouver la conduite des magistrats, qui par de justes raisons sans doute, ont cru devoir en user autrement ; il est bon cependant d'observer que plusieurs parlemens ont cru de leur côté devoir tenir une conduite contraire ; après avoir dissous l'institut, ils

ont laiſſé aux jéſuites diſperſés tous leurs droits de citoyens ; mais n'eſt-il pas à craindre, diſait-on, qu'en les conſervant ainſi dans plus de la moitié du royaume, on n'ait laiſſé à ces hommes, qu'on croit ſi remuans, un moyen de tramer des intrigues d'autant plus dangereuſes qu'elles ſeront cachées ? Encore une fois le tems ſeul peut aprendre quels ſont les juges qui ont pris le meilleur parti dans cette affaire ; ſi les uns n'ont pas été trop rigoureux, & ſi les autres en voulant l'être moins, n'ont pas enterré le feu ſous la cendre.

Quelques parlemens d'ailleurs n'avaient rien prononcé contre l'inſtitut ; & les Jéſuites ſubſiſtaient encore en entier dans une partie de la France. Il y avait lieu d'aprehender, qu'au premier

ſignal de ralliement, la partie *diſperſée*, ſe rejoignant tout à coup à la partie *réunie*, ne formât une ſociété nouvelle, avant même qu'on fût en état de la combattre. La ſageſſe & l'honneur même du gouvernement ſemblaient exiger, que la juriſprudence à l'égard des Jéſuites, quelle qu'elle pût être, fût uniforme dans tout le royaume. Ces vûes paraiſſent avoir dicté l'édit, par lequel le roi vient d'abolir la ſociété dans toute l'étendue de la France, en permettant d'ailleurs à ſes membres de vivre tranquillement dans leur patrie, ſous les yeux & ſous la protection des loix. Puiſſent les intentions pacifiques de notre auguſte monarque être couronnées par le ſuccès qu'elles méritent !

C'eſt ſans doute pour mieux

remplir ces intentions respectables, que le parlement de Paris, en enregistrant le nouvel édit, a ordonné aux Jésuites de résider chacun dans leur diocèse, & de se représenter tous les six mois aux magistrats du lieu qu'ils habiteront. On ignore si les jésuites déja retirés dans les pays étrangers jugeront à propos de se soumettre à cette contrainte. Le même arrêt leur défend d'aprocher de Paris de dix lieuës, ce qui les relègue au moins à six lieuës de Versailles, mais ne leur interdit pas le séjour de Fontainebleau & de Compiégne, que la cour habite au moins trois mois de l'année. On a cru peut-être que durant un si court espace de tems, leurs intrigues à la cour ne seraient point à craindre.

En bannissant les Jésuites par

ſon premier arrêt, le parlement de Paris leur avait aſſigné des penſions pour leur ſubſiſtance ; cet adouciſſement à leur exil paraiſſait à bien des gens une ſorte de contradiction. Pourquoi, diſait-on, faciliter la retraite dans les païs étrangers à des ſujets réputés dangereux, apôtres du régicide, ennemis de l'état, & qui en refuſant de renoncer à la ſociété, préfèrent leur général Italien à leur ſouverain légitime ? Ce n'eſt pourtant pas qu'on doive blâmer avec ſévérité cette contradiction aparente ; quand on la deſaprouverait en rigueur logique, ce qu'il ne nous apartient pas de décider, on devrait encore plus l'excuſer en faveur de la loi naturelle, qui exiſtait avant qu'il y eût des janſeniſtes & des jéſuites. Ceux qui ſe ſont liés à

l'inſtitut de la ſociété, ne l'ont fait que ſous la ſauve-garde de la foi publique & des loix; s'ils ont refuſé d'y renoncer, ce peut être par une délicateſſe de conſcience toujours reſpectable, même dans des hommes qui ont tort; en les immolant à la néceſſité qu'on a crue indiſpenſable, de ne plus ſouffrir de jéſuites en France, il eût été inhumain de les priver des beſoins de la vie, & de leur interdire juſqu'à l'air qu'ils reſpirent. Au reſte, ces réflexions, bien ou mal fondées, n'ont plus lieu, dès qu'on permet aux Jéſuites, ſans rien exiger d'eux, de reſter dans le royaume; après avoir privé la ſociété de ſes biens, il eſt juſte de fournir à ſes membres le moyen de ſubſiſter, puiſqu'on croit pouvoir ſans inconvénient les rendre à l'état à qui ils apartiennent.

N'oublions pas, avant de finir ce récit, une circonſtance ſingulière, bien propre à montrer ſous ſon véritable point de vûe, le prétendu intérêt pour la religion, dont pluſieurs de ſes miniſtres cherchent à ſe parer. Quelques évêques qui réſident dans leurs diocèſes, ſe joignirent par des mandemens à l'archevêque défenſeur des Jéſuites; d'autres évêques (qui ne réſident pas) étaient prêts à s'y joindre auſſi. Le parlement fit mine de vouloir renouveller & faire obſerver à la rigueur les anciennes loix ſur la réſidence; alors ces évêques ſe tûrent, & leur zèle menaçant expira ſur leurs lèvres. Déconcertés & humiliés de leur impuiſſance contre les ennemis des Jéſuites, ils chercheront peut-être pour leur dédommagement à ſe

rabattre sur les philosophes, qu'ils accusent bien injustement d'avoir communiqué au parlement de Paris leur prétendue liberté de penser ; déja même quelques-uns de ces prélats, à ce qu'on assure, ont pris cette triste & faible revanche ; semblables à ce malheureux passant sur lequel il était tombé quelque tuile du haut d'une maison dont on réparait le toit, & qui pour se venger, lançait des pierres au premier étage, n'ayant pas, disait-il, la force de les jetter plus haut.

Tel a été dans le royaume le sort des Jésuites ; les circonstances de leur destruction ont été bien étranges à tous égards ; l'orage est parti du lieu d'où on l'attendait le moins, du Portugal, le païs de l'Europe le plus livré

aux prêtres & aux moines, qui ne paraiſſait pas fait pour ſe délivrer ſi promptement des Jéſuites, & encore moins pour donner ſur cela l'exemple. Leur anéantiſſement en France a été préparé par le rigoriſme qu'ils ont affiché malgré eux ; enfin il a été conſommé par une ſecte mourante & avilie, qui a terminé contre toute eſpérance ce que les *Arnauld*, les *Paſcal*, les *Nicole*, n'auraient pû ni exécuter, ni tenter, ni même eſpérer. Quel exemple plus frapant de cette fatalité inconcevable qui ſemble préſider aux choſes humaines, & les amener, lorſqu'on s'y attend le moins, au point de la maturité ou de la deſtruction ? C'eſt un beau chapitre à ajouter à l'hiſtoire des grands événemens par les petites cauſes.

Un écrivain connu, parlant en 1759, trois ans avant la destruction des Jésuites, des deux partis qui divisent l'église de France, disait du parti le plus puissant *qu'il cesserait bientôt de l'être*; (*a*) on a voulu faire passer ces paroles pour une prophétie; mais comme vraisemblablement il n'aspire pas à l'honneur d'être prophète, il doit avouer qu'en écrivant cette espèce de prédiction, il était bien éloigné de soupçonner à quel point elle était vraye. On voyait bien que le parti jusqu'alors oprimé commençait à prendre le dessus; mais personne ne pouvait prévoir jusqu'à quel degré il devait oprimer à son

(*a*) Mélanges de littérature, d'histoire & de philosophie par M. D.... Tom. IV. p. 364.

tour celui dont il avait été écrasé jusqu'alors ; belle matière aux ennemis de la societé pour faire valoir leurs lieux communs ordinaires, sur la providence de Dieu dans le soutien de ce qu'ils apellent *la bonne cause.*

Ce qui n'est pas moins singulier, c'est que la nation Française dans un tems où elle laissait voir sa faiblesse hors de chez elle par une guerre malheureuse, ait fait cet acte de vigueur sur ses propres foyers ; il est vrai qu'en y réfléchissant on trouverait peut-être dans le même principe la cause de tant de faiblesse au dehors, & d'une si grande force, ou si l'on veut, d'une si grande fermentation au dedans ; mais cette discussion politique nous mènerait trop loin, & n'est pas de notre sujet.

Ce qui eſt plus ſingulier encore, c'eſt qu'une entrepriſe qu'on aurait cru bien difficile, & impoſſible même au commencement de 1761, ait été terminée en moins de deux ans, ſans bruit, ſans réſiſtance & avec auſſi peu de peine qu'on en aurait eu à détruire les Capucins & les Picpuſſes. On ne peut pas dire des Jéſuites que leur mort ait été auſſi brillante que leur vie. Si quelque choſe même doit les humilier, c'eſt d'avoir péri ſi triſtement, ſi obſcurément, ſans éclat & ſans gloire. Rien ne décèle mieux une faibleſſe réelle qui n'avait plus que le maſque de la force. Ils diront ſans doute qu'ils n'ont fait & n'ont voulu qu'exécuter à la lettre le précepte de l'évangile, *quand on vous perſécute dans une ville, fuyez dans une*

autre. Mais pourquoi, après avoir oublié ce précepte pendant deux cent ans, s'en ſont-ils ſouvenus ſi tard ?

Enfin, ce qui doit mettre le comble à l'étonnement, c'eſt que deux ou trois hommes ſeuls, qui ne ſe ſeraient pas crus deſtinés à faire une telle révolution, ayent imaginé & mis à fin ce grand projet ; l'impulſion générale donnée à tout le corps de la magiſtrature a été leur ouvrage, & le fruit de leur impétueuſe activité. Les hommes en effet ſont rarement conduits par les eſprits froids & tranquilles. La paiſible raiſon n'a point toute ſeule cette chaleur néceſſaire pour perſuader ſes opinions & faire entrer dans ſes vües ; elle ſe contente d'inſtruire ſon ſiécle à petit bruit & ſans éclat, & d'être enſuite ſimple

ſpectatrice de l'effet bon ou mauvais que ſes leçons auront produit. Elle reſſemble, ſi on peut employer cette comparaiſon, *au vieux de la montagne*, à la voix duquel de jeunes gens ſes diſciples couraient ſe précipiter, mais qui ſe gardait bien de ſe précipiter lui-même.

Il eſt vrai que ce petit nombre d'hommes qui ont mis tous les tribunaux du royaume en mouvement contre les Jéſuites, ont trouvé la nation favorablement diſpoſée pour cette fermentation, & empreſſée de l'apuyer par ſes diſcours. Nous diſons *par ſes diſcours*; car en France tout ce que la nation peut faire, c'eſt de parler à tort & à droit, pour ou contre, ceux qui la gouvernent; mais il faut avouër auſſi que le cri public y eſt compté pour quelque

choſe. La philoſophie, à laquelle les Janſeniſtes avaient déclaré une guerre preſque auſſi vive qu'à la compagnie de Jéſus, avait fait, malgré eux & par bonheur pour eux, des progrès ſenſibles. Les Jéſuites, intolérans par ſyſtême & par état, n'en étaient devenus que plus odieux; on les regardait, ſi je puis parler de la ſorte, comme les grands grenadiers du fanatiſme, comme les plus dangereux ennemis de la raiſon, & comme ceux dont il lui importait le plus de ſe défaire. Les parlemens, quand ils ont commencé à attaquer la ſociété, ont trouvé cette diſpoſition dans tous les eſprits. C'eſt proprement la philoſophie, qui par la bouche des magiſtrats, a porté l'arrêt contre les Jéſuites; le janſeniſme n'en a été que le ſolliciteur

teur. La nation, & les philoſophes à ſa tête, voulaient l'anéantiſſement de ces pères, parce qu'ils ſont intolérans, perſécuteurs, turbulens, & redoutables; les Janſeniſtes le deſiraient, parce que les Jéſuites ſoutiennent *la grace verſatile*, & eux la *grace efficace*. Sans cette ridicule querelle de l'école, & la fatale bulle qui en a été le fruit, la ſociété ſerait peut-être encor debout, après avoir tant de fois mérité ſa deſtruction pour des cauſes un peu plus réelles & plus graves. Mais enfin elle eſt détruite, & la raiſon eſt vengée.

Qu'importe de quel bras Dieu daigne ſe ſervir?

A ces réflexions on peut en joindre une autre non moins importante, & faite pour ſervir de leçon à tous les religieux qui ſeraient tentés de reſſembler aux

Jéſuites. Si ces pères euſſent été aſſez raiſonnables pour borner la conſidération de la ſociété à celle qu'elle pouvait tirer des ſciences & des lettres, cette conſidération aurait été plus ſolide, moins enviée & plus durable. C'eſt l'eſprit d'intrigue & d'ambition qu'ils ont montré, ce ſont les vexations qu'ils ont exercées, c'eſt en un mot leur puiſſance énorme (ou crue telle), & ſurtout l'inſolence qu'ils y joignaient, qui les a perdus. On ne ſaurait croire juſqu'à quel point ils avaient porté l'audace dans ces derniers tems; voici un trait aſſez récent, qui achévera de les faire connaitre.

Benoit XIV. au commencement de ſon pontificat accepta la dédicace d'un ouvrage que le père *Norbert* capucin avait fait contre les Jéſuites; car ils étaient

parvenus à armer contr'eux juſqu'aux Capucins; *Tu quoque Brute*, (*a*) s'écriait à cette occaſion un fameux ſatyrique ! Le Pape crut pouvoir permettre à *Norbert* de reſter à Rome ſous ſa protection. Il n'en eut pas le crédit; les Jéſuites firent ſi bien par leurs manœuvres, qu'ils parvinrent à chaſſer le capucin non ſeulement des états du pape, mais même de tous les états catholiques; il fut obligé de ſe réfugier à Londres, & ne trouva qu'en 1759. un aſyle en Portugal lorſque la ſociété en fut expulſée; il eut la ſatisfaction, comme il le raconte lui-même, d'aſſiſter au ſuplice de *Malagrida*,

(*a*) *Et toi auſſi, mon cher Brutus !* On aſſure que le ſatyrique donnait au mot *Brute*, une interprétation plus maligne, que nous ne prétendons pas aprouver.

& de dire la meſſe pour le repos de ſon ame, tandis qu'on achevait de bruler ſon corps.

La perſécution exercée par les Jéſuites avec acharnement contre le malheureux moine protégé par *Benoit XIV*, avait fort irrité ce pape contr'eux ; il ne perdait aucune occaſion de leur donner en tout les dégouts qui dépendaient de lui. Les Janſeniſtes même ne doutent pas que s'il eût vécu, il n'eût profité de la circonſtance de leur deſtruction en Portugal & en France pour anéantir la Societé ; mais quoi qu'on en diſe, il n'y a pas d'aparence qu'un pape, quel qu'il puiſſe être, pouſſe jamais juſqu'à ce point l'oubli de ſes vrais intérêts. Les Jéſuites ſont les Janiſſaires du ſouverain Pontife, redoutables quelquefois à leur maître, comme

ceux de la Porte Ottomane, mais néceſſaires comme eux au ſoutien de l'empire. L'intérêt de la cour de Rome eſt de les reprimer & de les conſerver ; *Benoit XIV.* avait trop d'eſprit pour ne pas penſer de la ſorte. Le Czar *Pierre*, il eſt vrai, caſſa d'un ſeul coup 40000. Strelitz révoltés qui étaient ſes meilleurs ſoldats ; mais le *Czar* avait vingt millions de ſujets, & pouvait refaire d'autres Strelitz ; & le pape, dont toute la puiſſance ne ſe ſoutient que par la milice ſpirituelle qui eſt à ſes ordres, ne pourrait pas aiſément en refaire une ſemblable aux Jéſuites, auſſi bien diſciplinée, auſſi dévouée à l'égliſe Romaine, & auſſi redoutable aux ennemis du ſouverain pontife.

Ce que l'on peut aſſurer avec vérité, c'eſt que le pape *Benoit*

XIV. ſe ſerait mieux conduit dans leur affaire que ſon ſucceſſeur *Clément XIII*; il n'eût point, comme celui-ci, écrit au roi qui lui faiſait l'honneur de le conſulter, qu'il falait *que les Jéſuites reſtaſſent comme ils étaient*; il eût répondu d'une manière équivoque, comme il avait fait au ſujet des ſacremens refuſés aux Janſeniſtes; il eût gagné du tems; il eût accordé aux parlemens quelques modifications de l'inſtitut (au moins par raport aux Jéſuites Français); il eût flatté & intéreſſé les Janſeniſtes par quelque bulle en faveur de *la grace efficace*; enfin il eût amorti ou diminué les coups qu'on portait à ſon régiment des gardes. Mais il ſemble que dans cette affaire les Jéſuites & leurs amis ayent été frapés d'un eſprit de vertige, &

qu'ils ayent fait eux-mêmes tout ce qu'il falait pour précipiter leur ruine : pour la première fois ils se sont montrés inflexibles dans la circonstance où il leur importait le plus de ne pas l'être ; ils ont cabalé en secret & parlé ouvertement à la cour contre leurs ennemis ; ils ont crié que la religion était perduë si on se défaisait d'eux, qu'on ne les chassait que pour établir en France l'incrédulité & l'héréſie ; & par là ils ont jetté de l'huile sur le feu au lieu de l'éteindre. Il semble que les Jansenistes ayent fait à Dieu, pour la destruction de la société, cette prière de *Joad* dans *Athalie* :

Daigne, daigne, grand Dieu, sur son chef
& sur elle
Répandre cet esprit d'imprudence & d'erreur,

De leur destruction *funeste avant-coureur.*

Aussi ces Jansenistes ont-ils bien assuré, dans leur langage dévot, que le *doigt de Dieu* s'était montré de toutes parts dans cette affaire; *Hélas!* a répondu un *ci-devant jésuite*, aparemment consolé de ne plus l'être, *ce sont bien les quatre doigts & le pouce!*

Voilà donc cette societé fameuse retranchée du milieu de nous; plaise au ciel que ce soit sans retour, ne fût-ce que pour le bien de la paix, & qu'on puisse enfin dire, *hic jacet!* Ses meilleurs amis (on ne craint point de l'assurer) sont trop bons citoyens pour penser le contraire; le rétablissement de cette societé remuante, irritée & fanatique, ferait plus de mal à l'état, qu'il ne pourrait, dans

l'idée même de ſes partiſans, procurer de bien à l'égliſe. Cet événement (ſi la providence veut qu'il ſoit durable) fera non ſeulement une époque, mais, ſelon bien des gens, une vraie *Ere* chronologique dans l'hiſtoire de la religion; on dattera déſormais dans cette hiſtoire de *l'hégire jéſuitique* (*a*), au moins en Portugal & en France; & les Janſeniſtes eſpèrent que ce nouveau *comput eccléſiaſtique* ne tardera pas à être admis dans les autres païs catholiques. C'eſt le but des prières ferventes qu'ils adreſſent à Dieu pour le plus grand bien de leurs ennemis, & pour faire *rentrer la ſocieté en elle-même.*

Rien ne ſera ſans doute plus

(*a*) On ſait qu'*hégire* ſignifie *fuite, expulſion.*

profitable & plus flatteur pour eux. On ſait bien que tout janſeniſte, pourvû qu'il puiſſe dire, comme les ſauvages de *Candide*, *Mangeons du jéſuite*, ſera au comble du bonheur & de la joye; mais il reſte à ſavoir qu'elle utilité la raiſon (qui vaut bien le janſeniſme) tirera enfin d'une proſcription tant déſirée. Je dis la *raiſon* & non pas l'*irréligion*; c'eſt une précaution néceſſaire à prendre; car la théologie des Janſeniſtes eſt, comme nous l'avons vû, ſi raiſonnable, qu'ils ſont ſujets à regarder les mots de *raiſon* & d'*irréligion* comme ſynonymes. Il eſt certain que l'anéantiſſement de la ſociété peut procurer à la raiſon de grands avantages, pourvû que l'intolérance janſénienne ne ſuccède pas en crédit à l'intolérance jéſuitique, car

on ne craint point de l'avancer, entre ces deux ſectes, l'une & l'autre méchantes & pernicieuſes, ſi on était forcé de choiſir, en leur ſupoſant le même degré de pouvoir, la ſociété qu'on vient d'expulſer ſeroit encore la moins tyrannique. Les Jéſuites, gens accommodans, pourvû qu'on ne ſe déclare pas leur ennemi, permettent aſſez qu'on penſe comme on voudra. Les Janſeniſtes ſans égards comme ſans lumières, veulent qu'on penſe comme eux; s'ils étaient les maîtres, ils exerceraient ſur les ouvrages, ſur les eſprits, ſur les diſcours, ſur les mœurs l'inquiſition la plus violente. Heureuſement il n'eſt pas fort à craindre qu'ils prennent jamais beaucoup de crédit; Le rigoriſme qu'ils profeſſent ne fera pas fortune à la cour, où

l'on veut bien être chrétien, mais à condition qu'il en coûtera peu ; & leur doctrine de la prédeſtination & de la grace eſt trop dure & trop abſurde pour ne pas révolter les eſprits. Que les étrangers faſſent à la France tant qu'ils voudront, des reproches, (peu importans en eux-mêmes) ſur le peu d'intérêt qu'elle parait prendre à ſon théâtre national, ſi eſtimé de toute l'Europe, & ſur la faveur diſtinguée qu'elle accorde à ſa muſique, vilipendée de toutes les nations ; ces étrangers, nos envieux & nos ennemis, n'auront ſurement jamais le funeſte avantage de faire à notre gouvernement un reproche plus ſérieux ; celui de prendre pour objet de ſa protection des hommes ſans talens, ſans eſprit, ignorés & ignorans ; après avoir autre-

fois exercé une perſécution violente contre les illuſtres & reſpectables pères d'une ſi chétive poſtérité. D'ailleurs la nation qu commence à s'éclairer, s'éclairera vraiſemblablement de plus en plus. Les diſputes de religion ſeront mépriſées, & le fanatiſme deviendra en horreur. Les magiſtrats qui ont proſcrit celui des Jéſuites ſont trop éclairés, trop citoyens, trop au niveau de leur ſiécle, pour ſouffrir qu'un autre fanatiſme y ſuccède; déja même quelques-uns d'eux (entr'autres Mr de *la Chalotais*) s'en ſont expliqués aſſez ouvertement pour mécontenter les Janſeniſtes, & pour mériter l'honneur d'être mis par eux au rang des philoſophes. Cette ſecte ſemble dire comme Dieu, dont elle employe ſi ſouvent & ſi abuſivement le langa-

ge ; *Celui qui n'eſt point pour moi eſt contre moi* ; mais elle n'en fera pas pour cela plus de proſélites. Les Jéſuites étaient des troupes régulières ; ralliées & diſciplinées ſous l'étendart de la ſuperſtition ; c'était la phalange Macédonienne qu'il importait à la raiſon de voir rompue & détruite. Les Janſeniſtes ne ſont que des Coſaques & des Pandours, dont la raiſon aura bon marché, quand ils combattront ſeuls & diſperſés. En vain crieront-ils à leur ordinaire qu'il ſuffit de montrer de l'attachement à la religion pour être baffoué des *philoſophes modernes*. On leur répondra que *Paſcal*, *Nicole*, *Boſſuet*, & les écrivains de Port-Royal étaient attachés à la religion, & qu'il n'eſt aucun *philoſophe moderne* (au moins digne de ce nom) qui ne les révère

& ne les honore. En vain s'imagineront-ils que pour avoir succédé au janſeniſme de Port-Royal, ils doivent ſuccéder à la conſidération dont il jouïſſait ; c'eſt comme ſi les valets de chambre d'un grand ſeigneur voulaient ſe faire apeller ſes héritiers, pour avoir eu de ſa ſucceſſion quelques méchans habits. Le janſeniſme dans Port-Royal était une tache qu'il effaçait par un grand mérite ; dans ſes prétendus ſucceſſeurs c'eſt leur ſeule exiſtence ; & qu'eſt-ce dans le ſiécle où nous vivons qu'une exiſtence ſi pauvre & ſi ridicule ?

Auſſi ne doute-t-on point que la ruine de leurs ennemis n'amène bientôt la leur, non pas avec violence, mais lentement, par tranſpiration inſenſible, & par une ſuite néceſſaire du mépris que cette ſecte inſpire à tous les gens

ſenſés. Les Jéſuites expulſés par eux, & les entrainant dans leur chûte, peuvent adreſſer dès ce moment à leur fondateur *St. Ignace* cette prière pour leurs ennemis : *Mon père, pardonnez-leur, car ils ne ſavent ce qu'ils font.*

Parlons ſérieuſement & ſans détour ; il eſt tems que les loix prêtent à la raiſon leur ſecours pour anéantir cet eſprit de parti, qui a ſi longtems troublé le royaume par des controverſes ridicules ; controverſes, on ne craint point de l'avancer, plus funeſtes à l'état que l'incrédulité même, quand elle ne cherche point à faire des proſelites. Un grand prince, dit-on, reprochait à un de ſes officiers d'être janſéniſte ou moliniſte, je ne ſais plus lequel des deux ; on lui répondit qu'il ſe trompait, & que cet officier était

athée ; *S'il n'eſt qu'athée*, répondit le prince, *c'eſt autre choſe, & je n'ai rien à dire.* Cette réponſe, qu'on a voulu tourner en ridicule, était cependant très ſage ; le prince, comme chef de l'état, n'a rien à craindre de l'athée qui ſe taît & ne dogmatiſe pas. Ce malheureux, très coupable aux yeux de Dieu & de la raiſon, n'eſt nuiſible qu'à lui-même & non aux autres ; l'homme de parti, le controverſiſte trouble la ſocieté par ſes vaines diſputes. Ce n'eſt pas ici le cas de la loi de *Solon*, par laquelle tous ceux qui ne prenaient point parti dans les ſéditions étaient déclarés infames. Ce grand légiſlateur était trop éclairé pour mettre de ce nombre les diſputes de religion, ſi peu faites pour intéreſſer de vrais citoyens ; il eût plutôt attaché de

l'honneur à les fuir & les mépriſer.

Nos ténébreuſes querelles théologiques ne bornent pas au-dedans du royaume le tort & le mal qu'elles nous cauſent ; elles aviliſſent aux yeux de l'Europe notre nation déja trop humiliée par ſes malheurs ; elles font dire aux étrangers & juſqu'aux Italiens même, *que les Français ne ſavent ſe paſſionner que pour des billets de confeſſion, ou pour des bouffons, pour la bulle* Unigenitus, *ou pour l'opéra comique.* (*a*) Telle eſt l'idée très-injuſte qu'une poignée de fanatiques donne à toute l'Europe de la nation Françaiſe, dans un tems néanmoins où la

(*a*) C'eſt ce que mille Français ont entendu dire en Angleterre, en Allemagne, & même à Rome.

partie vraiment eſtimable de cette nation eſt plus éclairée que jamais, plus occupée d'objets utiles, & plus pleine de mépris pour les ſotiſes & pour les hommes qui la déshonorent.

Ce n'eſt pas ſeulement l'honneur de la France qui eſt intéreſſé à l'anéantiſſement de ces vaines diſputes ; l'honneur de la religion l'eſt encore davantage, par les obſtacles qu'elles opoſent à la converſion des incrédules. Je ſupoſe qu'un de ces hommes qui ont eu le malheur de nos jours d'attaquer la religion dans leurs écrits, & contre leſquels les Jéſuites & les Janſeniſtes ſe ſont également élevés, s'adreſſe en même tems aux deux plus intrépides théologiens de chaque part, & leur tienne ce diſcours : » Vous avez raiſon, meſſieurs,

» de crier au ſcandale contre » moi ; & mon intention eſt de » le réparer. Dictez moi donc » de concert une profeſſion de » foi propre à cet objet, & qui » me réconcilie d'abord avec » Dieu, enſuite avec chacun de » vous. « Dès le premier article du ſymbole, *Je crois en Dieu le Père tout-puiſſant*, il mettrait infailliblement aux priſes ſes deux catéchiſtes, en leur demandant, ſi Dieu eſt également tout-puiſſant ſur les cœurs & ſur les corps? *Sans doute*, aſſurerait le janſeniſte; *Non pas tout-à-fait*, dirait le jéſuite entre ſes dents. *Vous êtes un blaſphémateur*, s'écrierait le premier; *Et vous*, repliquerait le ſecond, *un deſtructeur de la liberté & du mérite des bonnes œuvres.* S'adreſſant enſuite l'un & l'autre à leur proſelyte; *Ah*, *mon-*

ſieur, lui diraient-ils, *l'incrédulité vaut encore mieux que l'abominable théologie de mon adverſaire; gardez vous de confier vôtre ame à de ſi mauvaiſes mains. Si un aveugle*, dit l'évangile, *en conduit un autre, ils tomberont tous deux dans la foſſe.* Il faut convenir que l'aveugle incrédule doit ſe trouver un peu embarraſſé entre deux hommes, qui s'offrent chacun de lui ſervir de guide, & qui s'accuſent réciproquement d'être plus aveugles que lui. *Meſſieurs*, leur dirait-il ſans doute, *je vous remercie l'un & l'autre de vos offres charitables; Dieu m'a donné pour me conduire dans les ténèbres un bâton qui eſt la raiſon, & qui doit, dites-vous, me mener à la foi; hé bien je ferai uſage de ce bâton ſalutaire, & j'eſpère en tirer plus d'utilité que de vous deux.*

Il ne reſte donc plus au gouvernement & aux magiſtrats, pour l'honneur de la religion & de l'état, que de réprimer & d'avilir également les deux partis. Nous le diſons avec d'autant plus de confiance, que perſonne ne révoque en doute l'impartialité des ſages dépoſitaires de la juſtice, & le profond mépris qu'ils ont pour ces querelles abſurdes, dont leur miniſtère a exigé qu'ils prévinſſent les dangereux effets. Avec quelle ſatisfaction les citoyens ſages & éclairés ne les verront-ils pas conſommer leur ouvrage ? Le gazetier janſeniſte & les convulſionnaires (*b*) ne doivent-ils pas

(*b*) On aſſure que dès le lendemain de l'expulſion des Jéſuites, les convulſionnaires ont commencé à la prédire.

attendre d'eux, à la première occaſion, le même traitement que les Jéſuites, avec cette différence néanmoins qu'on doit mettre (quant à l'éclat) entre la punition d'une nobleſſe revoltée & celle d'une populace remuante ? Les Jéſuites débitaient leurs dangereuſes maximes au grand jour ; les convulſionnaires & le gazetier janſeniſte prêchent & impriment leurs impertinences dans les ténèbres ; l'obſcurité ſeule dont ces miſérables s'enveloppent peut les dérober au ſort qu'ils méritent ; peut-être même ne faut-il pour les détruire que leur ôter cette obſcurité, qu'ordonner aux convulſionnaires

C'eſt ainſi qu'ils ont toujours prophétiſé ; & ce qui eſt bien ſurprenant, ils ne ſe ſont jamais trompés.

(ſous peine du fouët) de repréſenter leurs farces dégoutantes, non dans un galetas, mais à la foire, pour de l'argent, entre les danſeurs de corde & les joueurs de gobelets, qui les feront bientôt tomber ; & au gazetier janſeniſte (ſous peine d'être promené ſur un âne) d'imprimer ſon libelle ennuyeux non dans ſon grenier, mais chez un libraire autoriſé, chez celui, par exemple, du *Journal chrétien*, ſi répandu & ſi digne de l'être. Convulſionnaires & gazetiers s'évanouïront, dès qu'ils auront perdu le petit mérite qui leur reſte, celui de la *clandeſtinité*. Bientôt le nom des Janſeniſtes ſera oublié, comme celui de leurs adverſaires eſt proſcrit ; la deſtruction des uns, & la diſparition des autres, ne laiſſeront plus de

trace

race qui les rapelle ; cet événement, comme tous ceux qui l'ont précédé, sera effacé & enseveli par ceux qui suivront ; & il en restera tout au plus cette plaisanterie française, que le chef des Jésuites est un capitaine *reformé*, qui a perdu sa compagnie.

Nous observerons en finissant, que le titre de *société de Jésus* est encore un des reproches que les Jansenistes ont faits aux Jésuites, comme une dénomination trop fastueuse, par laquelle ils semblaient s'attribuer à eux seuls la qualité de chrétiens ; c'est un assez mince sujet de querelle, qui prouve seulement ce que nous avons déjà dit, que la haine a fait armes de tout pour les attaquer ; le véritable crime de la societé, on ne saurait trop le redire, n'est pas de s'être apellée

compagnie de Jéſus, mais d'avoir été réellement une compagnie d'intriguans & de fanatiques; d'avoir tâché d'oprimer tout ce qui lui faiſait ombrage; d'avoir voulu tout envahir; de s'être mêlée dans toutes les affaires & toutes les factions; d'avoir plus cherché, en un mot, à ſe rendre néceſſaire qu'à ſe rendre utile.

L'eſprit de vertige qui a cauſé le malheur des Jéſuites en France, ſemble leur annoncer un pareil ſort dans le reſte de l'Europe. Depuis longtems ils ſont ſans crédit dans les états du roi de Sardaigne & de la république de Veniſe, & le peu d'exiſtence qu'ils y conſervent pourrait bien être ébranlé de nouveau par les ſecours qu'ils viennent d'éprouver ailleurs; leur conduite en Siléſie pendant la dernière guerre

n'a pas disposé favorablement pour eux un prince, d'ailleurs ennemi de la superstition & de l'engeance monastique ; la maison d'Autriche qui les a tant protégés, commence à se lasser d'eux & à les connaître pour ce qu'ils sont ; & ils ont tout lieu de craindre que la bombe qui a crevé en Portugal & en France, ne lance des éclats contr'eux dans toutes les parties de l'Europe.

NOUS terminerons cet écrit par les queſtions dont il a été parlé plus haut, ſur le ſerment qu'on a exigé des Jéſuites; elles ſont propoſées de manière qu'il ne paraît pas y avoir de doute, ni ſur la réponſe qu'on doit faire à chacune, ni par conſéquent ſur le parti que ces pères auraient dû prendre. Il ſemble que dans les écrits publiés à ce ſujet par les Janſeniſtes & par les Jéſuites, on ait pris à tâche de s'écarter du vrai point de vûe de la queſtion. Aux vaines déclamations qui ont été imprimées de part & d'autre, l'auteur paraît avoir voulu ſubſtituer un peu de logique; c'eſt le ſecret d'abréger bien des conteſtations, que la rhétorique des avocats & celles des mandemens rendraient éternelles.

QUESTIONS. (a)

I.

LE roi, ou les magiſtrats qui le repréſentent, ne ſont-ils pas juges compétens pour décider, ſi un inſtitut religieux eſt conforme ou contraire aux loix de l'état ?

II.

Eſt-il néceſſaire que la puiſ-

(a) Ces queſtions paraiſſent avoir été écrites dans l'intervalle de l'arrêt qui ordonnait aux Jéſuites le ſerment, à l'arrêt qui les a bannis. On a cru qu'elles pourraient être utiles, ſi quelque circonſtance imprévuë paraiſſait un jour exiger qu'on obligeât les Jéſuites de renoncer expreſſément à l'inſtitut.

ſance ſpirituelle concoure avec la temporelle pour cette déciſion purement civile ?

III.

Les ſujets du roi qui ſe ſont ſoumis à cet inſtitut religieux, ne s'y ſont-ils pas ſoumis dans la ſupoſition, dans la perſuaſion même, que le roi & l'état l'aprouvaient ?

IV.

Si le roi ou les magiſtrats qui le repréſentent, ayant d'abord permis ou toléré l'inſtitut, viennent à juger enſuite qu'il ne peut s'accorder avec les loix de l'état, les ſujets du roi qui s'étaient ſoumis à cet inſtitut, & qui prendraient le parti d'y renoncer, bleſſeraient-ils en cela leur conſcience ?

V.

La renonciation à l'inſtitut emporte-t-elle la renonciation au vœu de *chaſteté* & à celui de *pauvreté* qu'ils ont fait, & que ni le roi ni les magiſtrats ne les empêchent d'obſerver ?

V I.

Eſt-ce entreprendre ſur les droits de la puiſſance ſpirituelle, de déclarer que leur vœu d'obéïſſance (enviſagé du ſeul côté civil) ne ſaurait s'accorder avec l'obéïſſance qu'ils ont vouée en naiſſant à leur légitime ſouverain; obéïſſance en vertu de laquelle ils vivent dans les états de ce ſouverain ſous la protection des loix ?

VII.

Si le vœu qu'ils ont fait comme ſujets, eſt déclaré contraire à celui qu'ils ont fait comme religieux, ce ſecond vœu n'eſt-il pas nul de lui-même, étant détruit par un vœu plus ancien & plus ſacré ?

VIII.

S'ils ſe croyent, nonobſtant cette conſidération, engagés par leur vœu d'*obéiſſance*; s'ils préfèrent l'état de religieux à celui de ſujets; le prince, ou les magiſtrats qui le repréſentent, ne peuvent-ils pas, ne doivent-ils pas même les déclarer déchus de leurs droits de citoyens, & les obliger à quitter l'état dont ils ne veulent pas être membres ?

IX.

Les religieux profès qui renonceront à l'inſtitut, & qui ſont liés d'ailleurs par leur vœu de *pauvreté*, & par la renonciation à leurs biens, ne ſont-ils pas en droit d'exiger que l'état ſe charge de leur ſubſiſtance ?

X.

Les religieux profès, qui en refuſant de renoncer à leur vœu d'*obéiſſance*, recevraient ou de la cour, ou de leurs amis, (*b*) nonobſtant leur vœu de *pauvreté*, des penſions beaucoup plus fortes qu'il ne leur eſt néceſſaire pour ſubſiſter, ne prouveraient-

(*b*) Comme ont fait les Jéſuites de Verſailles & quelques autres des principaux.

ils pas par cette conduite qu'ils étaient beaucoup moins attachés à *leurs vœux* qu'à leur général ; qu'ils refusaient bien plus par orgueil que par religion de renoncer à la société ; qu'ils étaient en un mot plus jésuites que chrétiens ?

XI.

Ceux des religieux *profès* qui renonceront à l'institut, ne doivent-ils pas en même tems, pour mettre à couvert leur religion & leur honneur, déclarer les motifs d'attachement à leur souverain & à leur patrie, qui les obligent à cette renonciation, & demander acte de cette déclaration juridique ?

XII.

Est-il nécessaire d'exiger autre chose des religieux *non profès*

qu'une ſimple déclaration juridique qu'ils n'ont point fait de vœux, & la promeſſe de n'en point faire ?

XIII.

Et à l'égard de ceux qui ont renoncé d'eux-mêmes à l'inſtitut, avant l'arrêt qui exige le ſerment, eſt-il néceſſaire d'en exiger autre choſe que la ſimple déclaration juridique qu'ils y ont renoncé ?

XIV.

Les Jéſuites n'embarraſſeront-ils pas également les Janſeniſtes leurs ennemis, ſoit qu'ils prêtent le ſerment qu'on exige, ſoit qu'ils ne le prêtent pas ? s'ils le prêtent, ils ôtent à ces ennemis acharnés l'eſpérance & le plaiſir de les voir bannir ; s'ils refuſent

de le prêter, ils réfutent ſans réplique l'imputation qu'on leur a tant faite, de ſe jouer de la religion & des ſermens. Dans le premier cas ils déconcertent la haine ; dans le ſecond ils confondent la calomnie. Quel parti doivent-ils prendre ? celui de déconcerter la haine & de confondre la calomnie tout à la fois, en joignant au ſerment qu'on exige, la déclaration dont la ſubſtance eſt contenuë dans la queſtion XI, & dont nous donnerons plus bas la formule.

X V.

Quel fleau que les querelles de religion, & en particulier que la querelle abſurde & miſerable du Janſeniſme, qui depuis plus de cent ans a fait tant de mal-

heureux dans un des deux partis, & qui maintenant va en faire autant dans l'autre !

XVI.

Quel bien pour les peuples & pour les rois, que la bannière de la philosophie, qui en inspirant pour ces disputes frivoles le mépris qu'elles méritent, est le seul moyen d'empêcher qu'elles ne deviennent dangereuses ?

XVII.

Quel est l'auteur de ces réflexions ? un Français uniquement attaché à sa patrie, qui ne s'intéresse ni à *la grace versatile*, ni à la *délectation victorieuse* ; qui n'est ni d'aucune secte, ni d'aucun ordre, ni de la congréga-

tion des *meſſieurs*, ni de la troupe de *St. Médard*; qui n'a reçu ni de l'argent du général des Jéſuites, ni des coups de buches dans les greniers des convulſionnaires; qui voudrait que les hommes vécuſſent en paix, & que tant de haines excitées pour des viſions, tant de méchancetés *profondes* occaſionnées par des diſputes *creuſes*, tant de malheurs enfin, cauſés par tant de ſotiſes, leur apriſſent une bonne fois à être ſages.

Ainſi ſoit-il.

Formule de déclaration pour les religieux profès.

JE ſouſſigné, religieux profès de la ci-devant ſociété dite de Jéſus, déclare, que quand je me ſuis ſoumis à l'inſtitut & au régime de la dite ſociété, j'ai ſupoſé comme une condition indiſpenſable à cet engagement, qu'il avait l'aprobation du roi mon ſouverain légitime; S. M. ayant déclaré depuis, d'une manière non équivoque, par l'organe des magiſtrats dépoſitaires de ſon autorité, l'incompatibilité de mon vœu d'obéiſſance avec le vœu plus ancien & plus ſacré que j'ai fait à mon roi & à ma patrie, & me voyant obligé d'opter entre l'un ou l'autre de

ces vœux que je ne puis plus observer ensemble, je crois devoir en honneur & en conscience m'en tenir à celui que j'ai fait comme Français & sujet de S. M.; c'est par cet unique motif que je renonce à vivre désormais sous l'empire de l'institut, & du régime de la dite société; n'entendant d'ailleurs renoncer au vœu de *pauvreté* & à celui de *chasteté* que j'ai faits, & dont aucun motif ne peut m'interdire l'observation; promettant de nouveau à Dieu & à l'église, entant que besoin est, de garder la vertu de continence parfaite, & de ne recevoir de ceux qui voudront bien me procurer ma subsistance que ce qui est absolument nécessaire à cette subsistance même, suivant le précepte de *St. Paul.* En foi de quoi j'ai signé la présente

déclaration, dont je demande acte, pour acquitter tout à la fois, ſans aucune vüe ni d'intérêt ni de reſpect humain, ce que je dois à Dieu & à mon Roi.

Fait à Paris ce.....

Formule de déclaration pour les Jéſuites non-profès.

JE ſouſſigné..... déclare que n'étant point lié juſqu'ici par les vœux de profeſſion à la ci-devant ſociété dite de Jéſus, & le Roi mon ſouverain ayant défendu à tous ſes ſujets, par l'organe des magiſtrats dépoſitaires de ſon autorité, de ſe lier à cet inſtitut, je promets & fais ſerment, comme bon & fidèle ſujet de S. M. de ne m'engager dans ladite ſociété par aucun vœu, quel qu'il puiſſe être. En foi &c.

Formule de déclaration pour les ex-jéſuites.

JE ſouſſigné déclare qu'au mois de..... de l'année..... avant l'arrêt de la cour du..... qui exige des ci-devant Jéſuites la renonciation à l'inſtitut, j'ai fait de moi-même cette renonciation, dont les piéces jointes à la déclaration préſente feront foi.

F I N.